

# LE DEVOIR

VOL. CV N° 259

LE DEVOIR, LE VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

LAÏCITÉ

## Un débat « empoisonné » par Drainville selon Lisée

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
Correspondant parlementaire  
à Québec

L'ex-ministre responsable des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, a « empoisonné » le débat sur la laïcité avec sa charte des valeurs québécoises, soutient le député de Rosemont, Jean-François Lisée. A ses yeux, le Parti québécois est, « pour l'instant », disqualifié de toute conversation nationale sur l'interdiction du port de signes religieux au sein de la fonction publique et parapublique.

La proposition de nouvelles règles régissant le port de signes religieux par les employés de l'État s'avérerait « contre-productive » pour le PQ, selon lui. « Dans l'avenir prévisible, on ne doit pas revenir là-dessus », a fait valoir le candidat à la direction du PQ jeudi avant-midi à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement Marois « n'a pas été aussi bon qu'il aurait dû l'être » lorsque le débat sur le projet de loi 60 déchirait le Québec. « On a tellement braqué des gens. On a tellement divisé des gens. On a tellement mécontenté des communautés culturelles. On a tellement éloigné des jeunes », a-t-il déploré à l'entrée du caucus des élus péquistes.

M. Lisée a reproché au gouvernement péquiste d'avoir affiché son « côté salé », avec « les règles du vivre-ensemble », mais pas son « côté sucré ». Il cachait sa « volonté de réussir le vivre-ensemble » en faisant peu de cas par exemple des initiatives du ministère des Relations internationales et du ministère de l'Immigration visant à faciliter la reconnaissance des titres de compétences professionnelles des nouveaux arrivants au Québec.

L'élus péquiste a réitéré jeudi qu'il aurait claqué la porte du Conseil des ministres si la mou-

VOIR PAGE A 10 : CHARTE

## MEXIQUE DES PARENTS EN QUÊTE DE VÉRITÉ



HECTOR GUERRERO AGENCE FRANCE-PRESSE

Les parents des 43 étudiants disparus entament une tournée nationale pour sensibiliser la population et faire pression sur les autorités, contestant la mort des jeunes gens. **Page B 9**

**Lire aussi** | Le crime de trop ? Un éditorial de Guy Taillefer. **Page A 8**

RÉFORME EN SANTÉ

## Barrette inflexible malgré la grogne

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Les consultations sur le projet de réforme du réseau de la santé se sont achevées sur une fronde syndicale qui ne semble pas ébranler une seconde la volonté du ministre Gaétan Barrette de faire adopter le principe du projet de loi 10 avant les Fêtes. Les inquiétudes généralisées exprimées tant par des médecins, des infirmières, des associations patronales, des ordres professionnels ou des universitaires ne feront pas reculer le ministre, mais il se dit ouvert à des amendements sur les quelques critiques qu'il considère comme « fondées ».

Le ministre se dit porté par l'appui de la population. « Partout, la population nous dit: n'arrêtez pas! » a-t-il affirmé jeudi en conférence de presse. Et d'ajouter: « Je n'ai pas rencontré un seul administrateur, un seul employé [du réseau] ni un seul citoyen qui m'a dit d'arrêter. Il n'y a personne, là, qui a la peur bleue de ce qui est décrit par l'opposition comme étant essentiellement l'apocalypse. »

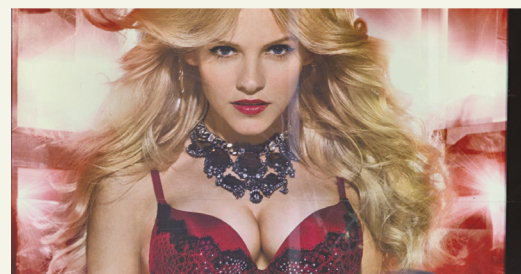
Gaétan Barrette persiste, signe, et assure que ses détracteurs seront confondus. Il accepte tout de même certaines critiques. « Toutes les personnes qui sont venues faire des critiques fondées, il y aura un amendement potentiel qui répondra aux appréhensions », a-t-il promis.

**Fronde syndicale**

Le ministre reconnaît notamment que les pouvoirs que le projet de loi lui confère sont exceptionnels. « Je ne donnerais jamais les pouvoirs dans ce projet de loi dans sa version ac-

VOIR PAGE A 10 : BARRETTE

AUJOURD'HUI



**Zeitgeist** | Fais pas le zozo avec ton zizi. Une chronique de Josée Blanchette. **Page B 10**

**Actualités** | Surfacturation illégale. La liste des cliniques visées par une action collective s'allonge. **Page A 3**



Avis légaux..... B 7  
Décès..... B 4  
Météo..... B 6  
Mots croisés..... B 6  
Petites annonces..... B 4  
Sudoku..... B 9

GUITARES XXL

## Un luthier électrique d'ici aux portes du monde

Quand l'ingénieur-luthier qui fait le bonheur des musiciens d'ici rêve d'une petite percée outre-Atlantique. Mais pas au prix de sa passion: la patiente création de chaque guitare XXL. Rencontre dans l'atelier.

SYLVAIN CORMIER  
à Beauharnois

Ça sent aussi bon que ça sonne dans l'atelier des guitares électriques XXL de Marc Lupien. Pour qui aime les guitares, ou l'ébénisterie, ou tout simplement ce qui se façonne avec des outils et des mains, ça sent la création, la matière en train de devenir truchement de magie. Il y a tous ces manches qui pendent du plafond, sorte de salle d'attente du bonheur: le bois, matière vivante, n'a pas encore pris sa forme. Il y a ces corps de guitares sans manche ni appareillage électronique sur les tables de travail. Il y a la haie d'honneur des guitares parachevées, à la fois sobres et magnifiques, objets d'art

d'un artisanat sans esbroufe. Pas de guitare en forme de hache ou de tronçonneuse.

Et il y a la guitare qu'on entend: des glissandos comme dans une intro de morceau de Ry Cooder. C'est Bruno Coulombe qui teste une Roxy, modèle de XXL à faire changer de religion un apôtre de la Gretsch «vintage» tellement elle est intemporellement belle avec son «âme en cèdre», son ouïe caractéristique et son bras de vibrato Bigsby. «Bruno, c'est les doigts et les oreilles des guitares XXL», explique Marc en me présentant son «pilote d'essai». En retrait, discret comme peut l'être un artisan dans une phase cruciale de peaufinage, le

VOIR PAGE A 10 : GUITARES



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le luthier Marc Lupien (à droite), en compagnie de son «pilote d'essai» pour les guitares XXL, Bruno Coulombe.

Il était une fois le temps

VERTIGES

À l'affiche au Planétarium Rio Tinto Alcan

Billets en ligne: [espacepourlavie.ca](http://espacepourlavie.ca)

biodôme insectarium jardin botanique planétarium rio tinto alcan

espace  
pour la  
vie montréal

Montréal

VIAU

f t



## ACTUALITÉS

## « Faire peuple »

CHRISTIAN RIOUX  
à Paris

Il y a des sujets éternels. La langue au Québec en est un. Mais, le mot n'évoque malheureusement pas ici l'éternité, plutôt une longue et ennuyeuse litanie.

L'étrange polémique qui s'est développée sur la langue du film *Mommy* de Xavier Dolan — et qui s'est étendue cette semaine jusqu'aux pages du journal *Le Monde* — m'oblige à y revenir. Parce que j'ai expliqué que la langue du film ne faisait que mimer celle des milieux populaires « en plus vulgaire et en plus anglicisée », certains en ont conclu que je critiquais ce choix esthétique. Des plumitifs actifs sur les réseaux de la rumeur (dits « sociaux ») sont allés jusqu'à imaginer que j'avais « honte » de cette langue qui s'affichait sur les écrans français.

On peut décrire ce sabir irréal, tant il est volontairement vulgaire et anglicisé, tout en considérant que le choix esthétique du réalisateur est justifié. À des personnages adolescents, immatures, esclaves de leurs émotions, correspond une langue indigente incapable de nuances et qui ne sait que hurler. Bref, « cette absence de langue qu'est le joul », dont parlait l'écrivain Jean Marcel. Ma critique du film ne tient pas à sa langue mais au manque de distance de l'auteur face à ces personnages immatures dans lesquels il semble s'enfermer, et son public avec lui. Quant au choix de la langue, je n'ai strictement rien à y redire.

◆ ◆ ◆

L'occasion est cependant belle ici de comprendre ce qui distingue le joul d'hier de celui d'aujourd'hui. Car si le joul de Tremblay était libérateur, force est de constater que celui que l'on entend aujourd'hui est devenu une prison. Qu'on pense aux concours de vulgarité auxquels se livrent tant de nos comiques médiatiques et autres professionnels de l'industrie du rire auquel le Québec semble condamné à perpétuité. Qu'on

**Le joul que l'on entend aujourd'hui est une fabrication essentiellement médiatique**

pense à ces émissions littéraires sur Radio-Canada où les chroniqueurs redoublent de « criss » et de « tabarnak », histoire de faire plus peuple.

Car, c'est bien de cela qu'il s'agit et de rien d'autre : « faire peuple » !

Alors que Michel Tremblay, Gérald Godin et Yvon Deschamps voulaient donner la parole aux sans-voix, à ces milieux ouvriers rejetés

et exploités, alors qu'il s'agissait de reconnaître aux Québécois le droit de ne pas parler avec l'accent parisien, alors qu'il s'agissait de faire entendre une culture ouvrière vivante et méprisée, le joul d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec cette réalité. D'abord, les milieux que décrivait Tremblay et Deschamps sont aujourd'hui pratiquement disparus. Et leur langue les a suivis dans la tombe. Ensuite, ces combats sont depuis longtemps révolus. On se demande bien en effet contre quelle rectitude linguistique se battent les joulisants d'aujourd'hui alors que l'on sacre jusque dans les émissions littéraires, que nos ministres s'enfargent dans le premier parti passe venu et que nos élites médiatiques se pâment devant le franglais de Dead Obies.

Contrairement à celui de Tremblay, le joul que l'on entend aujourd'hui est une fabrication essentiellement médiatique. Loin de celui des ouvriers d'hier, il en est même la caricature. Comme dans le film de Dolan, ce joul est celui d'une petite bourgeoisie déclassée en mal de transgression qui mime la langue des milieux populaires, elle qui a grandi dans des banlieues aseptisées, incolores et inodores.

Chantre de la langue du peuple, le poète Gérald Godin fut le premier à comprendre que le combat du joul était terminé. Ce combat était « temporaire », disait-il, appelant dès les années 1980 les artistes à « faire autre chose ». Godin ira même jusqu'à affirmer que « le bon français, c'est l'avenir souhaité du Québec ». Mais, c'était sans compter avec ceux qui s'appliquent minutieusement à mener les combats d'hier, ces faux rebelles qui croient encore qu'il y a quelque chose de subversif à glisser un « fuck » dans une chronique, un « câlisse » dans un monologue ou un « tabarnak » à la radio.

Or, ce joul-là exprime exactement le contraire du « batèche » de Miron et des « cantouques » de Godin. Il révèle d'abord un mépris des milieux populaires jugés incapables d'accéder à une langue fine et précise. Pour s'adresser au peuple, il faudrait jouliser à qui mieux mieux, multiplier les fautes de syntaxe et les anglicismes, et surtout se vautrer dans la vulgarité. Ce joul est à la fois une posture et une imposture. Il n'est que le hochet de petits-bourgeois populistes qui ont honte de leurs origines et qui veulent « faire peuple ».

Le joul de Tremblay et de Godin était un artifice littéraire qui venait s'ajouter à tous ceux de la langue française. Celui que l'on entend aujourd'hui à la télévision exprime au contraire la médiocrité linguistique de tant de nos élites médiatiques et politiques. Alors que Tremblay et Godin se faisaient le porte-parole d'un peuple en mal de liberté, le joul médiatique veut enfermer les Québécois dans une langue indigente, les provincialiser et leur couper l'accès au monde francophone en leur mettant toujours le nez un peu plus dans... l'anglais !

Si ce joul sied parfaitement aux personnages de *Mommy*, pour le reste des Québécois il ne saurait être qu'une régression.

crioux@ledevoir.com

SURFACTURATION ILLÉGALE

## La liste des cliniques visées s'allonge

PHILIPPE ORFALI

La liste de cliniques et de médecins visés par une action collective portant sur la surfacturation illégale en santé s'allonge encore. La poursuite déposée en mai contre deux pratiques médicales, la RAMQ et le ministère de la Santé cible aujourd'hui près de 50 cliniques qui auraient facturé médicaments et agents anesthésiques à fort prix à leurs patients dans le but d'accroître leurs revenus, en contournement des lois et du Code de déontologie des médecins.

Une trentaine de cliniques d'omnipraticiens, de radiologistes, de chirurgiens, d'orthopédistes, de physiatres, d'optométristes et d'autres spécialistes sont venues s'ajouter à la liste de centres médicaux visés par l'action collective intentée par le Montréalais Philippe Léveillé au printemps. Jeudi, ses avocats ont par ailleurs mis en demeure le Collège des médecins du Québec et son président-directeur général, le Dr Charles Bernard, ci-

tant leur « inaction » par rapport à ces façons de faire.

M. Léveillé et ses avocats allèguent que de plus en plus de médecins rivalisent de créativité afin de renflouer les coffres de leurs cliniques. « Plusieurs cliniques ont tellement systématisé la demande de frais de médicaments et d'agents anesthésiques que les profits annuels provenant de telles facturations dépassent de loin le supposé manque à gagner », allègue la mise en demeure.

Tolérance zéro

Le document exige du Collège qu'il change d'ici le 31 janvier sa politique « afin d'adopter une tolérance zéro » quant à la facturation de tous frais de médicaments et d'agents anesthésiques au-delà de leur prix coûtant.

Le Collège des médecins et le Dr Charles Bernard ont refusé de commenter la situation, jeudi, lorsque joints par *Le Devoir*. Une

porte-parole a toutefois affirmé que le Collège s'était toujours opposé à de tels stratagèmes.

Rappelons que la loi permet aux médecins de facturer médicaments et agents anesthésiques lors d'un acte couvert par le régime d'assurance-maladie, mais uniquement au coût réel. Pourtant, il arrive que les médecins « enflent » la note refilée aux patients, selon l'avocat Bruno Grenier. Lorsque ceux-ci tentent de dénoncer la situation, ni la Régie d'assurance-maladie du Québec, ni le Collège des médecins, ni le ministère de la Santé ne leur sont utiles. « Le Collège des médecins ne fait rien lorsque des patients se tournent vers lui. Des patients se sont plaints au Collège, et celui-ci leur a dit d'aller à la RAMQ, tandis qu'à la RAMQ, on encourage les gens à se tourner vers le Collège », expose M<sup>e</sup> Grenier.

De nombreux patients seraient

entrés en contact avec lui au cours des derniers mois, depuis le début des procédures judiciaires, rapportant avoir dû repousser ou annuler des examens avec des médecins spécialistes à défaut de pouvoir payer les coûts additionnels liés à la visite, affirme-t-il.

Cette action collective fait suite à un exercice semblable mené par des personnes atteintes de dégénérescence maculaire, en 2011. Gaétan Barrette, alors à la tête de la Fédération des médecins spécialistes, avait affirmé, au sujet des frais accessoires, que « la source du problème de même que de la solution est définitivement au ministère de la Santé ». Six jours plus tard, le ministre de la Santé Yves Bolduc s'était engagé à rembourser les frais liés à ces traitements. Coût de la mesure : 6 millions de dollars.

L'action collective doit être entendue par les tribunaux au cours des prochains mois.

Le Devoir



SOURCE FACEBOOK

Trois professeurs de l'UQAM ont vu la porte de leur bureau placardée d'autocollants faisant référence à sa politique 16 contre le harcèlement sexuel.

VIOLENCE SEXUELLE

## Québec étudiera le problème

La ministre Stéphanie Vallée et l'opposition évaluent les options

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

On ne sait pas encore quelle forme la consultation prendra, mais il y en aura une. À l'heure où les partis politiques de l'Assemblée nationale cherchent la bonne formule pour étudier la problématique de la violence sexuelle, une douzaine de groupes de femmes ont plaidé jeudi pour la création d'une commission semblable à celle sur la question de « mourir dans la dignité ».

« On fait face à un mouvement populaire [de dénonciation] sans précédent, on s'attend à une réponse sans précédent de Québec », a lancé en fin de journée Alexa Conradi, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ).

Selon nos informations, cette réponse est déjà bien en marche. Mercredi soir, la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, a rencontré les députées Carole Poirier (Parti québécois) et Françoise David (Québec solidaire) pour discuter d'une motion présentée par M<sup>me</sup> Poirier. Celle-ci vise la mise sur pied d'une « commission parlementaire spéciale sur la violence sexuelle contre les femmes ».

Conclusion de la réunion : tout le monde s'entend sur l'utilité d'une telle démarche — y compris la Coalition avenir Québec. Mais reste à voir quelle forme lui donner. « La rencontre a été très positive, indiquait jeudi l'attachée de presse de la ministre, Jolyane Pronovost. Nous allons travailler ensemble pour trouver le moyen de consultation qui répondra à la demande. »

Selon M<sup>me</sup> Pronovost, la consultation servira notamment à nourrir l'écriture du troisième Plan d'action en matière d'agressions sexuelles, prévu pour 2015.

« Ce qui est absolument important, c'est d'avoir une commission itinérante qui ira rencontrer les

femmes sur le terrain, estime Alexa Conradi. Il faut avoir un vrai bon portrait de l'échec du système et des solutions que les femmes identifient pour le transformer. Et pour ça, il faut prendre son temps. »

La FFQ et ses organismes alliés souhaitent que la commission permette d'« identifier les pressions sociales qui renforcent le silence » et

« On fait face à un mouvement populaire [de dénonciation] sans précédent, on s'attend à une réponse sans précédent »

de « faire l'évaluation des méthodes mises en place par l'État » pour prévenir et punir la violence sexuelle.

Le communiqué commun diffusé jeudi affirme que la vague actuelle de témoignages dénonçant des agressions « montre que les femmes n'ont pas confiance dans le système actuel, incapable de leur offrir justice ».

UQAM

Mais ces dénonciations anonymes ont aussi un revers de

médaille. La Presse évoquait jeudi que trois professeurs de l'UQAM ont vu « leurs portes de bureau placardées d'autocollants » disant « harcèlement, attentions sexuelles, violence sexuelle ». La direction de l'établissement mène une enquête sur ces incidents.

Jeudi, les professeurs visés par cette action ont répliqué en portant plainte au bureau interne d'intervention et de prévention en matière de harcèlement, a confirmé la porte-parole de l'université.

Le vice-recteur à la vie universitaire, Marc Turgeon, a dénoncé ces « comportements inacceptables ». « Ces gestes d'intimidation sont contraires aux valeurs d'un milieu universitaire », écrit-il. « La stratégie visant à utiliser le vandalisme ou les réseaux sociaux pour porter des accusations ne peut qu'être dénoncée », a soutenu M. Turgeon.

Le Devoir

## Le NPD veut un agent contre le harcèlement

Ottawa — Le chef néodémocrate Thomas Mulcair a appelé jeudi ses homologues Stephen Harper et Justin Trudeau à se joindre à lui pour mettre sur pied un processus pour gérer les cas de harcèlement au Parlement. La suspension récente de deux députés libéraux accusés par des collègues néodémocrates d'avoir commis des « fautes personnelles graves » a démontré qu'il n'existe pas de directives ou procédures à la Chambre des communes pour gérer ce genre de situations. M. Mulcair réclame la nomination d'un agent du Parlement qui serait indépendant et chargé d'étudier les plaintes. Il souhaite en outre la mise sur pied d'un processus à suivre en cas de harcèlement qui protégerait l'identité des victimes, de même que l'adoption d'un code de conduite pour députés et employés du Parlement. « Régler la question de harcèlement au Parlement est non seulement une de nos priorités, mais aussi une de nos obligations », a fait valoir M. Mulcair.

Marie Vastel

ÉDUCATION

## De nouvelles coupes à la demande de Coiteux

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, a exigé du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, Yves Bolduc, qu'il impose de nouvelles coupes aux cégeps et aux universités, compressions qui s'ajoutent à celles déjà décrétées au début de juin.

« On doit contribuer un certain montant à la demande du Conseil du trésor. Mais il y a encore des marges de manœuvre au niveau des cégeps et au niveau des universités », a soutenu Yves Bolduc. « Quant à moi, c'est une demande raisonnable » qui va permettre d'atteindre le déficit zéro « sans toucher aux services aux étudiants ».

Québec impose aux universités une coupe de 32 millions qui s'ajoute aux 172 millions déjà retranchés. Pour les cégeps, c'est une somme récurrente de 19 millions qui doit être sabrée, presque le même montant que la compression de 21 millions exigée dans le dernier budget Leïtao. Au cours des quatre dernières années, c'est une réduction récurrente de 90 millions de leur budget qu'ont dû absorber les cégeps et qui est porté à 109 millions.

Le p.-d.g. de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, ne partage pas du tout le point de vue légal du ministre. « C'est ingérable », juge-t-il. Les cégeps ont arrêté leur budget il y a six semaines et établi leur plan d'effectifs pour l'année.

« C'est l'effet cumulatif qui fait mal », a-t-il souligné. Les cégeps les plus fragiles en région n'auront d'autre choix que de creuser leur déficit, a prévenu Jean Beauchesne, ce qui n'améliore pas les finances publiques puisque les cégeps font partie du périmètre comptable du gouvernement, contrairement aux universités à charte. Pour d'autres cégeps, ce seront les services en périphérie qui seront sacrifiés : heures d'ouverture réduites pour les bibliothèques ou abandon d'équipes sportives, par exemple.

« Il n'y a plus de marge de manœuvre. Les services donnés aux étudiants sont désormais en péril et, comme éducateurs, c'est une réalité que nous ne pouvons pas accepter », a indiqué Jean Beauchesne. Selon lui, ce sont les étudiants les plus vulnérables qui écoperont.

Dans une entrevue accordée au *Devoir* il y a trois semaines, Yves Bolduc a affirmé que les cégeps, contrairement aux universités, n'auraient pas à subir de nouvelles coupes. Les cégeps ont moins de marge de manœuvre que les universités, estimait le ministre. Jean Beauchesne a rappelé que les cégeps sont presque entièrement financés par l'État — ils n'imposent pas de droits de scolarité — et la plus grande part de leur budget « est consacrée à la masse salariale incompressible du personnel enseignant ».

Le Devoir

## ACTUALITÉS

VILLE DE QUÉBEC

## « L'accent d'Amérique » clôt le chapitre Rapaille

ISABELLE PORTER  
à Québec

La Ville de Québec n'a finalement rien gardé du matériel accumulé en 2010 lors de l'aventure Clotaire Rapaille. L'image de marque qu'elle a dévoilée mardi repose sur des travaux complètement distincts.

Interrogé sur ce qu'il était advenu des 250 000 \$ investis à l'époque, le maire de Québec, Régis Labeaume, a préféré faire comme si cet épisode n'avait jamais eu lieu. « On ne veut plus en parler pantoute. Clotaire Rapaille, je ne sais plus c'est qui, moi. »

Le controversé expert en marketing avait été embauché par la Ville en 2010 pour refaire son image de marque. Quand une enquête du *Soleil* a révélé que M. Rapaille avait raconté des faussetés sur son passé et son curriculum vitæ, la Ville avait annulé le contrat mais laissé entendre que le matériel accumulé en cours de route pourrait être utile dans ses travaux futurs.

Ce ne sera finalement pas le cas. La nouvelle image de marque dévoilée jeudi s'appuie sur la formule « Québec, l'accent d'Amérique ». Elle est l'aboutissement d'un processus complètement distinct mené par la vice-présidente du comité exécutif, Julie Lemieux.

75 000 \$

Pour guider son choix, le maire a répété qu'il tenait à ce que le slogan soit en français et qu'il ne voulait pas faire comme Lyon en France avec son slogan « Only Lyon ». Il a aussi insisté sur l'importance de reconnaître le rôle historique de la ville de Québec dans l'histoire du continent.

Le concept a été développé en interne, mais l'équipe a été conseillée par la firme Côté Fleuve. Le projet au total a coûté 75 000 \$. Malgré son entrée en scène, la Ville de Québec continuera d'utiliser son logo bleu représentant un ancien trois-mâts.

L'Office du tourisme, l'Aéroport et le Centre des congrès ont déjà commandé des bannières pour afficher le nouveau slogan dans leurs installations.

Le Devoir

## Pont de Québec: les maires interpellent Bill Gates

M. Labeaume et le maire de Lévis Gilles Lehoullier ont trouvé une façon éclatante de mettre de la pression sur le Canadien National pour qu'il repeigne le pont de Québec. Informés du fait que le principal actionnaire de la société était le géant des affaires Bill Gates, ils lui ont écrit personnellement jeudi pour le sensibiliser au problème. Le CN, qui est propriétaire du pont, refuse depuis des années de le repeindre sous prétexte que cela ne nuit pas à la sécurité de l'infrastructure et que son entente avec le gouvernement fédéral ne l'y oblige pas. A propos de la lettre envoyée à M. Gates, le maire de Québec a reconnu qu'il ne s'attendait pas à ce que M. Gates l'appelle dès le lendemain, mais a dit tenir à l'informer de l'état des choses. « Moi et Gilles Lehoullier, on est convaincus qu'il ne le sait pas. [...] Je veux qu'il sache que l'entreprise dont il est le premier actionnaire laisse le pont pourrir. Ce pont-là lui appartient et c'est un pont qui a déjà été une merveille du monde. »

COMMISSION CHARBONNEAU

## QS s'en prend aux partis traditionnels

BRIAN MYLES

Pauline Marois était au courant de l'existence du financement sectoriel par les firmes de génie-conseil, et Jean Charest y participait. L'avocat de Québec solidaire, Alain Tremblay, n'y est pas allé par quatre chemins pour condamner l'attitude des partis traditionnels, jeudi dans ses remarques finales à la commission Charbonneau.

Québec solidaire évalue à 90 millions de dollars les sommes perçues illégalement par les principaux partis (PLQ, PQ et ADQ) au cours des 15 dernières années. Le parti va même jusqu'à accuser les trois formations d'avoir ourdi « un complot criminel » avec les firmes de génie-conseil.

La formation de gauche demande des amendements au Code criminel afin que les politiciens qui ont bénéficié des largesses des firmes de génie-conseil et des entrepreneurs en construction soient traduits en justice.

« La clé de la prévention, c'est de mettre fin à l'impunité », a fait valoir M<sup>e</sup> Tremblay.

Québec solidaire est le seul parti à faire des recommandations à la commission Charbonneau. Le PQ a choisi de transmettre des représentations

## Laval veut son argent

La Ville de Laval demande à la commission Charbonneau de ressusciter un projet de loi qui avait été déposé par le précédent gouvernement du Parti québécois, qui visait à permettre de récupérer des sommes perdues à cause de la collusion et de la corruption. Ce projet de loi n'a finalement jamais été adopté à cause des élections, a déploré M<sup>e</sup> Patrice Guay, directeur du contentieux de la Ville de Laval. Ce projet de loi devait permettre au gouvernement d'entreprendre des poursuites en dommages au nom des organismes publics ou des municipalités pour récupérer des sommes auprès d'entreprises ayant participé à des stratagèmes.

La Presse canadienne

écrites seulement, tandis que le PLQ boude entièrement cette étape pourtant importante des travaux.

De son côté, l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

(ACRGTQ) a rappelé dans ses remarques finales qu'elle ne cautionnait pas la collusion et la corruption. « On a voulu protéger les membres, protéger les entrepreneurs qui sont honnêtes », a dit l'avocat de l'Association, Denis Houle.

M<sup>e</sup> Houle a déploré le fait qu'une minorité d'entreprises ont « brisé la réputation de l'industrie » par leurs gestes isolés.

## Service-conseil

Dans son mémoire, l'ACRGTQ a recommandé notamment de créer des centres de services professionnels, au sein des MRC, afin de conseiller les municipalités dans leurs projets d'infrastructures; d'élargir les modes d'attribution des contrats publics, pour tenir compte de la localisation, de la complexité des ouvrages, etc.; et de soumettre Hydro-Québec à la Loi sur les contrats publics.

La commission terminera ses travaux vendredi matin avec une allocution finale d'une trentaine de minutes de la juge France Charbonneau. La commission devra rendre son rapport final au plus tard le 19 avril 2015.

Le Devoir



Le nouveau logo



EL PADAWAN/CC

Dans le cadre du PTL, la Ville souhaite doter le chalet du belvédère du mont Royal d'un café.

## Montréal: le maire Coderre libre de façonner son comité exécutif

JEANNE CORRIVEAU

Denis Coderre pourra nommer autant d'élus qu'il le souhaite à son comité exécutif, Québec ayant décidé de modifier la Charte de la Ville de Montréal. Mais le maire n'a pas voulu dire s'il comptait inviter Richard Bergeron à y siéger.

À la demande du maire, le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, avait accepté de biffer de la Charte de la Ville l'article stipulant que le comité exécutif devait comporter un minimum de 7 membres et un maximum de 11. Il a d'ailleurs déposé mercredi un projet de loi à l'Assemblée nationale pour officialiser cette modification.

« Je suis en train d'aller chercher le maximum de pouvoirs pour la métropole », a expliqué Denis Coderre jeudi. « Je me réserve le droit de réorganiser éventuellement mon comité exécutif. Ce n'est pas à l'Assemblée nationale de décider qui doit constituer mon comité exécutif. »

Le maire a soutenu que la possible accession de l'ex-chef de Projet

Montréal, Richard Bergeron, au comité exécutif n'était qu'une « rumeur »: « On est de bons amis. On travaille ensemble à l'arrondissement de Ville-Marie et il livre la marchandise dans le dossier de l'autoroute Ville-Marie. On verra. »

Questionné sur le pouvoir qu'aura le maire d'agrandir son comité exécutif, le chef de l'opposition, Luc Ferrandez, s'est montré ouvert à un tel changement. « Je pense que ça prend de la souplesse pour gérer une ville et que c'était peut-être une règle trop restrictive », a-t-il dit.

Quant à Richard Bergeron, il n'a pas voulu parler aux médias jeudi.

## Investissements

Les élus montréalais ont par ailleurs adopté le Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2015-2017 à 41 voix contre 17 après une journée de débats au conseil municipal. Projet Montréal a vainement tenté d'apporter des modifications au plan d'investissements qui totalisera 4,5 milliards au cours des trois prochaines années en déposant trois

amendements qui ont tour à tour été rejetés par la majorité.

L'équipe dirigée par Luc Ferrandez souhaitait notamment réduire les investissements prévus pour le projet de raccordement du boulevard Cavendish et pour les travaux d'asphaltage (plannage) afin de consacrer ces sommes à la sécurisation des artères et à l'acquisition de terrains aux fins de logement social.

Faute de compromis, Projet Montréal a voté contre l'adoption du PTI alors que malgré leurs réserves, les deux autres partis d'opposition, Coalition Montréal et Vrai changement pour Montréal, ont appuyé l'équipe du maire Coderre.

Le responsable du développement durable, Réal Ménard, a indiqué que des sommes importantes seraient consacrées aux espaces verts, dont le parc du mont Royal qui fera l'objet de travaux de plus de 20 millions. La Ville envisage notamment de doter le chalet situé devant le belvédère d'un café.

Le Devoir

## L'Isle-Verte: les pompiers ont tardé à appeler des renforts

Les pompiers de L'Isle-Verte ont pris près de 20 minutes avant de réclamer des renforts lors de l'incendie à la Résidence du Havre, qui a fait 32 morts en janvier dernier. Alors qu'une première alerte d'incendie a été déclarée à 0 h 22 au foyer pour personnes âgées, le chef des pompiers volontaires de L'Isle-Verte, Yvan Charron, a attendu d'être arrivé sur le terrain, à 0 h 40, pour communiquer avec les pompiers de Trois-Pistoles et Cacouna, et n'a jamais fait appel aux pompiers de Rivière-du-Loup, le plus grand service d'incendie du secteur, rapportait jeudi Radio-Canada. L'enquête sur les circonstances du drame s'ouvre la semaine prochaine à Rivière-du-Loup.

Le Devoir

## Soupçonné de terrorisme, Hassan Diab sera extradé

Ottawa — Un professeur d'université canadien soupçonné d'avoir participé à un attentat à la bombe dans une synagogue de Paris en 1980 se dit « profondément troublé » à l'idée d'être extradé en France d'ici 45 jours. La Cour suprême du Canada a confirmé jeudi la validité de l'ordre d'extradition qui avait été prononcé en avril 2012 contre Hassan Diab en refusant d'entendre son appel. Le Canadien d'origine libanaise est l'un des suspects de l'« attentat de la rue Copernic ». Cette attaque tristement célèbre avait fait quatre morts et des dizaines de blessés il y a de cela 34 ans dans la capitale française. Hassan Diab, qui a toujours nié son implication dans l'attentat terroriste, demeurera en détention jusqu'à ce que l'ordre d'extradition soit mis à exécution. Le ministère fédéral de la Justice a précisé jeudi que M. Diab s'exposait à une « extradition immédiate ».

La Presse canadienne

HOMMAGE AUX GRANDS MONTRÉLAIS

## VENEZ RENCONTRER LES ÉTOILES DE MONTRÉAL

CHAMBRE DE COMMERCE  
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN  
BOARD OF TRADE OF METROPOLITAN MONTREALJEUDI 20 NOVEMBRE 2014  
de 17 h 30 à 20 hLE PARQUET,  
CENTRE CDP CAPITAL  
1000, place Jean-Paul-Riopelle  
Place-d'ArmesRÉSERVEZ  
DÈS MAINTENANT:  
514 871-4001  
www.ccm.ca/gm-2014DENIS CODERRE  
Maire de Montréal  
Président de la Communauté  
métropolitaine de MontréalSECTEUR ÉCONOMIQUE  
ALVIN CRAMER SEGALSECTEUR CULTUREL  
OLIVER JONESSECTEUR ÉCONOMIQUE  
MARCEL CÔTÉ  
Honoré à titre posthumeSECTEUR SCIENTIFIQUE  
BARTHA MARIA KNOPPERSSECTEUR SOCIAL  
DR RÉJEAN THOMAS

Présenté par:



Coprésenté par:

En collaboration avec:



## ACTUALITÉS

MOISSISSURES

## Une autre école forcée de fermer

PHILIPPE ORFALI

Près de 300 élèves de Notre-Dame-de-Grâce (NDG) devront se résigner à parcourir une quinzaine de kilomètres de plus en autobus pour se rendre à l'école dès septembre si les commissions scolaires de Montréal et English-Montréal ne parviennent pas à s'entendre à la suite de la découverte de moisissures dans une école du quartier.

«*Situation urgente*» à Sainte-Catherine-de-Sienne: des problèmes importants sur la structure de l'école située au 7065, Somerled force la direction à fermer l'établissement pendant de deux à trois ans, le temps que soient effectués des «*travaux majeurs*» afin d'améliorer les conditions de vie dans l'édifice.

La situation poserait un léger problème si d'autres établissements de la CSDM situés dans NDG ou aux alentours étaient en mesure d'accueillir les 285 élèves de l'école primaire. Elle s'avère catastrophique dans le contexte actuel, chacune d'entre elles débordant déjà. Le quartier a connu une augmentation de 9,3% de sa population scolaire francophone depuis 2010.

Les résultats d'expertise menée de janvier à août 2014 par une firme spécialisée conduisent la CSDM à cette décision radicale, a reconnu la vice-présidente de la CSDM et commissaire du quartier, Marie-Josée Mastromonaco, en entrevue au *Devoir*. Le conseil d'établissement en a été avisé mercredi.

«*On a par urgence enlevé à*

«*Si la CSDM veut de l'espace, qu'ils nous le disent au lieu de passer par les médias*»

Michael Cohen, porte-parole d'English-Montréal

*certain endroits de la contamination par moisissure. Le revêtement en tôle à l'extérieur du deuxième étage date de 1986. Il laisse entrer l'eau, mais l'eau n'a aucun moyen de s'évacuer. Ça reste dans les murs, ça entre en contact avec le bois et les autres matériaux. Ça moisit», explique-t-elle.*

Vu la gravité des problèmes d'infiltration et l'ampleur des travaux nécessaires, impossible de procéder pendant que des élèves se trouvent à proximité.

Faute d'espace dans ses propres édifices, où les élèves seront-ils envoyés? «*Je n'ose même pas y penser. On doit trouver une solution à NDG, insiste M<sup>me</sup> Mastromonaco. Ils seront [déplacés] à Ville-Émard, Pointe-Saint-Charles? C'est à voir. Des options, il n'y en a simplement pas à proximité.*»

Une école vide à côté

La solution pourrait se trouver à un jet de pierre... et

de l'autre côté d'un fossé politique. C'est que Sainte-Catherine-de-Sienne partage sa cour avec l'école St. Ignatius of Loyola, convertie depuis de nombreuses années par la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) en centre d'éducation spécialisée destinée aux élèves en difficulté et à risque de décrochage.

«*Les seules écoles où ce serait possible de déménager dans le quartier, ce sont des écoles d'English-Montréal, affirme M<sup>me</sup> Mastromonaco. L'école d'à côté serait idéale pour nous.*»

Le bâtiment aurait une capacité d'une centaine d'élèves, mais en compte moins de 50 à l'heure actuelle, selon le porte-parole de la CSEM, Michael Cohen. Toutes les salles de l'école sont néanmoins occupées, car les classes sont composées de très petits groupes d'élèves, dit-il.

«*Si la CSDM veut de l'espace, qu'ils nous le disent au lieu de passer par les médias, a souligné non sans agacement le porte-parole d'English-Montréal Michael Cohen. Nous n'avons reçu aucune demande de leur part.*»

La présidente de la CSDM, Catherine Harel-Bourdon, devait remédier à la situation dès jeudi soir en communiquant avec son homologue d'English-Montréal, Angela Mancini. Les élections scolaires seraient à blâmer pour ce retard dans les pourparlers, selon la CSDM.

Le Devoir

DÉCÈS DE JACQUES BERTRAND

La voix de *Macadam tribus* n'est plus

ÉTIENNE FORTIN-GAUTHIER

L'animateur de radio Jacques Bertrand, connu notamment pour avoir animé pendant plus d'une décennie l'émission *Macadam tribus*, est décédé à l'âge de 61 ans.

Jacques Bertrand a été au micro de Radio-Canada pendant plus de 32 ans où il a assumé différentes responsabilités. Jusqu'en juin dernier, il était à la tête du rendez-vous radiophonique *La tête ailleurs*. Le 22 juin, il avait fait ses adieux à ses fidèles auditeurs.

Pour bon nombre d'auditeurs, la voix chaleureuse de Jacques Bertrand est associée à l'émission *Macadam tribus*, diffusée entre 1997 et 2009. Jacques Bertrand et son équipe commentaient l'actualité avec humour et irrévérence.

Mais il a aussi tenu les rênes d'émissions radiophoniques marquantes de Radio-Canada des dernières décennies, dont *Qui vive*, *Ménage à quatre*, *VSD* et *Bonsoir l'ambiance*.

Son audace et son humour faisaient de lui un animateur facilement reconnaissable à l'antenne de la société d'État.

Sa voix fut entendue pour la première fois sur les ondes du diffuseur public au début des années 80 en Saskatchewan. Il restera à Regina pendant quatre ans pour y apprendre le métier.

L'animateur et humoriste



SOURCE RADIO-CANADA

Jacques Bertrand a été au micro de Radio-Canada pendant 32 ans.

Philippe Laguë, collaborateur à *Macadam tribus*, a honoré la mémoire de son ami lors d'un hommage touchant livré à l'émission *24/60*. «*Jacques mettait à l'aise les plus jeunes et il avait toujours une élégance en ondes. Il avait une façon de tendre la main à ses pairs et de donner des beaux moments radiopho-*

*niques*», a confié M. Laguë. Jacques Bertrand s'est toujours soucie de la qualité de son français, a ajouté Philippe Laguë: «*Il a toujours cru qu'il était possible d'être drôle tout en utilisant le bon mot. Une phrase peut être bien dite et faire rire, croyait Jacques.*»

La Presse canadienne

## Procès Magnotta: la psychiatre campe sur ses positions

La psychiatre ayant évalué Luka Rocco Magnotta pour déterminer son degré de responsabilité criminelle a soutenu que même en faisant abstraction de tout ce qu'il lui a confié, plusieurs éléments démontrent qu'il était psychotique au moment où Jun Lin a été tué et démembré. La docteure Marie-Frédérique Allard, qui témoigne pour la défense, a continué de subir son contre-interrogatoire jeudi, au palais de justice de Montréal, à propos du rapport qu'elle a rédigé sur Magnotta. Elle y a inscrit que ce dernier souffrait de schizophrénie en 2012 sans toutefois recevoir de traitement pour contrôler cette maladie pour laquelle il avait déjà été diagnostiqué par le passé. Luka Rocco Magnotta est entre autres accusé de meurtre avec préméditation pour avoir assassiné l'étudiant chinois Jun Lin. Marie-Frédérique Allard l'avait rencontré pour la première fois en décembre 2013. Le contenu de son rapport de 127 pages repose sur des échanges de près de 25 heures avec l'accusé.

La Presse canadienne

## Jocelyn Dupuis, coupable sans victime

Le juge Denis Lavergne se retrouve devant un rare dilemme alors qu'il doit prononcer la sentence de Jocelyn Dupuis, l'ex-directeur général de la FTQ-Construction, mais qu'il n'y a pas de victime aux crimes pour lesquels il a été reconnu coupable. La Couronne a réclamé jeudi une peine de 10 à 18 mois de prison ferme, alors que la défense a demandé une condamnation avec sursis et 240 heures de travaux communautaires pour l'ex-syndicaliste reconnu coupable d'une fraude de plus de 63 000\$ et de fabrication de faux. Cependant, dans une lettre déposée en preuve jeudi, l'actuel directeur général de la FTQ-Construction, Yves Ouellet, réaffirme que la centrale ne demandera pas de remboursement, même si la loi le prévoit, puisqu'elle estime qu'il n'y a jamais eu de fraude ou de vol. La lettre de M. Ouellet précise que la FTQ-Construction a débattu du caractère raisonnable des dépenses de son prédécesseur et qu'il s'agissait donc là d'un problème d'administration interne et non d'un litige criminel. Le juge rendra sa sentence le 30 janvier prochain.

La Presse canadienne



# SI VOUS DONNEZ AUJOURD'HUI, NOUS POURRONS DONNER TOUTE L'ANNÉE.

Chers amis,

Il y a 60 ans, notre organisme vivait son premier temps des Fêtes. Cette année encore, Jeunesse au Soleil distribuera environ 5000 paniers de Noël et presque autant de jouets neufs aux enfants de 12 ans et moins. Votre appui est essentiel à la réalisation de cette mission, et aussi pour venir aide aux gens dans le besoin durant les premiers mois de la nouvelle année.

Merci de votre appui!

  
**Tommy Kulczyk**  
Jeunesse au Soleil



## DONNEZ SUR JEUNESSEAUSOLEIL.COM

MASTERCARD     CHÈQUE  
 VISA             MANDAT

CHÈQUE OU MANDAT  
À L'ORDRE DE  
JEUNESSE AU SOLEIL

4251, RUE SAINT-URBAIN, MONTRÉAL, QUÉBEC H2W 1Y6  
#ARC : 11920 6290 RR0001  
POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 514-842-6822

NOM \_\_\_\_\_

NOM DE LA COMPAGNIE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TITULAIRE DE LA CARTE DE CRÉDIT \_\_\_\_\_

NUMÉROS DE LA CARTE DE CRÉDIT \_\_\_\_\_

DATE D'EXP. \_\_\_\_\_ DON AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

## ÉCONOMIE

## Le pétrole tombe à son plus bas niveau depuis 2010

JESSICA BERTHEREAU

à Londres

Englué dans une spirale baissière depuis des mois à cause d'une offre abondante et d'une faible demande, le pétrole a terminé jeudi à Londres sous les 80\$US, au plus bas depuis quatre ans, à deux semaines d'une réunion de l'OPEP.

Après avoir effleuré ce seuil mercredi pour la première fois depuis 2010, la référence londonienne a clôturé nettement en dessous jeudi à 77,92\$US sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 2,46\$US par rapport à la veille. À New York, le WTI a plongé de presque 3\$US, terminant comme le Brent à son plus bas depuis septembre 2010 (74,21\$US).

Cette forte dégringolade des prix du brut constitue à première vue une bonne nouvelle pour les pays consommateurs, en particulier ceux qui peinent à réellement redémarrer depuis la crise financière de 2008. « Si ce niveau subsiste sur la durée, cela pourrait être une excellente nouvelle pour les consommateurs dans le monde entier puisque la baisse du prix du baril de

vrait alors être répercutée sur les prix à la pompe », a ainsi expliqué Christopher Dembik, analyste chez Saxo Banque. Mais « on l'oublie trop souvent, bien que le prix faible du baril soit positif pour le consommateur, il accentue les risques de déflation en zone euro qui sont, comme les chiffres de l'inflation le soulignent chaque mois, étroitement liés au repli des prix de l'énergie. On aurait donc tort de se réjouir trop rapidement d'un pétrole moins cher », a-t-il prévenu.

Depuis son dernier pic mi-juin (à 115,71\$US), la référence européenne du brut a dégringolé de 32%, plombée par une série de facteurs baissiers dont l'abondance de l'offre, la faiblesse de la demande et le renforcement du dollar. Le brut américain a chuté lui de plus de 30% sur cette période.

La pression baissière a été récemment accentuée par le fait que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ne semble pas décidée à réduire sa production lors de sa prochaine réunion prévue le 27 novembre à Vienne, malgré la surabondance d'offre sur le marché.

Comme le soulignent les analystes de Com-

merzbank, les derniers commentaires mercredi du très écouté ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, n'ont pas permis de clarifier la position du chef de file du cartel. « Tout ce qu'il a dit c'est qu'il voulait un marché du pétrole stable, des prix solides et ne pas s'engager dans une guerre des prix. Autrement dit, tout serait bien aux yeux d'Al-Nouaïmi si les prix se stabilisaient au niveau actuel », ont-ils estimé.

Ces derniers mois, l'Arabie saoudite a réduit à plusieurs reprises ses prix de vente en Europe et en Asie et plus récemment aux États-Unis. Ce que les observateurs ont interprété comme une volonté de sauvegarder ses parts de marché plutôt que d'essayer d'enrayer la glissade des prix de l'or noir.

Mais d'autres membres du cartel ont publiquement montré leur désaccord avec le niveau actuel des prix, qui menace leurs finances publiques. « Nombreux sont les pays perdants. On pense à la Russie et à tous les membres de l'OPEP hors péninsule arabique, comme le Venezuela, l'Algérie et le Nigeria. Ces pays ont besoin d'un prix du pétrole bien plus élevé, autour des 100\$US, pour alimenter la croissance et éviter

un déraillement du déficit » budgétaire, a expliqué M. Dembik.

## Nouveau paradigme

Comme le souligne cet analyste, le marché pétrolier est entré dans un « nouveau paradigme » depuis l'émergence du pétrole de schiste aux États-Unis. La première économie mondiale est passée d'une production moyenne de 5 millions de barils par jour (mbj) en 2008 à près de 8,4 mbj sur les huit premiers mois de cette année, grâce à l'exploitation des ressources non conventionnelles d'hydrocarbures.

Même si les États-Unis n'exportent pas de pétrole brut, cette forte hausse de la production américaine se répercute sur le marché mondial, puisqu'elle permet au pays de réduire ses importations, forçant ses anciens fournisseurs à trouver d'autres débouchés. Le cas du Nigeria est particulièrement emblématique, le pays n'ayant fourni aux États-Unis qu'environ 1500 barils par jour au mois d'août, contre 30 000 barils par jour en août 2010.

Agence France-Presse

## MARCHÉS BOURSIERS

TORONTO				New York				PÉTROLE			
S&P TSX				S&P 500				74,21			
14 780,24				2039,33				-2,97 \$US			
-75,96				+1,08				-3,8%			
-0,5%				+0,1%				OR			
				NASDAQ				1161,50			
				4680,14				+2,40 \$US			
				+5,01				+0,2%			
				DOW JONES				DOLLAR CANADIEN			
				17 652,79				87,90			
				+40,59				-0,47 \$US			
				+0,2%				-0,5%			
								1\$US = 1,1376\$			
								70,44			
								-0,63 EURO			
								1 EURO = 1,4196			

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------

## LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
S&P TSX	SPTT14778.77	-77.43	-0.52	-196537	
S&P TX20	TX20	589.87	-9.70	-1.62	80296
S&P TX60	TX60	860.42	-3.25	-0.38	88532
S&P TX60 Cap.	TX6C	951.45	-3.60	-0.38	88532
Cons. de base	TTCs	394.08	2.67	0.68	3075
Cons. discrét.	TTCd	161.62	-0.20	-0.12	7588
Énergie	TTEs	256.01	-7.65	-2.90	70411
Finance	TTFs	257.33	0.55	0.21	14550
Aurifère	TTGd	139.79	-1.93	-1.36	45577
Santé	THC	98.43	1.24	1.28	979
Tech. de l'info	TTTt	45.82	0.92	2.05	11945
Industrie	TTIN	195.28	-1.17	-0.60	17573
Matériaux	TTMT	210.63	-2.13	-1.00	48693
Immobilier	TTRT	272.28	-0.27	-0.10	4371
Télécoms	TTTS	127.90	1.20	0.95	2737
Sev. collect.	TTUT	224.12	-0.03	-0.01	4595
Métaux/minerals	TTMN	699.68	-8.65	-1.22	10176

## TSX CROISSANCE

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
TSX Venture	JX	764.87	-6.50	-0.84	56973

## ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Alim. Couche-Tard	ATD.B	39.72	0.55	1.40	659
Canadian Tire	CTC.A	126.21	0.21	0.17	171
Cogeco	CCA	63.50	-0.01	-0.02	53
Corus	CJR.B	20.89	-0.09	-0.43	356
Groupe TVA	TVA.B	7.89	-0.16	-1.99	2
Jean Coutu	PJC.A	26.79	0.14	0.53	233
Loblaws	L	59.94	-0.16	-0.27	795
Magna	MG	117.60	-0.30	-0.25	362
Metro	MRU	80.05	0.52	0.65	258
Quebecor	QBR.B	29.59	0.30	1.02	161
Rona	RON	14.39	-0.10	-0.69	158
Saputo	SAP	32.63	0.32	0.99	313
Shaw	SJR.B	30.05	0.36	1.21	764
Shoppers Drug Mart	SC	60.83	0.00	0.00	0
Tim Hortons	THI	92.43	-0.08	-0.09	199
Transat A.T.	TRZ.B	8.30	0.01	0.12	67
Yellow Media	Y	17.75	-0.35	-1.93	36

## ÉNERGIE

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Camco	CCO	20.76	-0.97	-4.46	1700
Canadian Natural	CNQ	40.67	-1.24	-2.96	4727
Canadian Oil Sands	COS	16.98	-0.37	-2.13	1633
Enbridge	ENB	51.70	-0.24	-0.46	1278
EnCana	ECA	19.73	-0.85	-4.13	2656
Enbridge	ERF	16.66	-0.78	-4.47	806
Pengrowth Energy	PGF	4.25	-0.20	-4.49	1769
Pétrolière Impériale	IMO	54.03	-0.42	-0.77	835
Suncor Energy	SU	39.19	-0.66	-1.66	3566
Talisman Energy	TLM	6.32	-0.16	-2.47	2368
TransCanada	TRP	56.45	-0.60	-1.05	1013
Valence	VNR	16.28	-0.03	-0.18	13

## FINANCIÈRES

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
B. CIBC	CM	104.59	0.76	0.73	581
B. de Montréal	BMO	82.30	0.53	0.65	1356
B. Laurentienne	LB	50.23	0.10	0.20	37
B. Nationale	NA	54.50	0.23	0.42	678
B. Royale	RY	82.15	-0.10	-0.12	1390
B. Scotia	BNS	68.74	0.15	0.22	1168
B. TD	TD	57.05	0.05	0.09	1975
Brookfield Asset	BAM.A	56.46	0.08	0.14	390
Cominar Real	CUF.UN	18.75	0.00	0.00	279
Corp. Fin. Power	PWF	34.52	0.22	0.64	392
Fin. Manuvie	MFC	21.60	-0.07	-0.32	2456
Fin. Sun Life	SLF	41.15	-0.07	-0.17	727
Great-West Life	GWG	33.07	0.18	0.55	318
Industrielle All.	IAG	44.43	0.05	0.11	177
Power Corporation	POW	30.79	0.21	0.69	297
TMX	X	53.72	0.68	1.28	26

## INDUSTRIELLES

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Air Canada	AC.B	9.30	0.00	0.00	0
Bombardier	BBD.B	4.05	-0.02	-0.49	5818
CAE	CAE	14.42	-0.11	-0.76	564
Canadien Pacifique	CP	235.36	0.16	0.07	239
Chemin de fer CN	CNR	80.96	-0.31	-0.38	910
SNC-Lavalin	SNC	43.75	-0.86	-1.93	491
Transcontinental	TCLA	15.40	-0.16	-1.03	57
TransForce	TFI	28.41	0.05	0.18	514

## ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Agrium	AGU	113.42	-0.70	-0.61	208
Barrick Gold	ABX	13.11	-0.14	-1.06	1861
Goldcorp	G	21.90	-0.39	-1.75	2716
Kinross Gold	K	2.87	0.08	2.87	3472
Mines Agnico-Eagle	AEM	26.65	-0.23	-0.86	1087
Potash	POT	38.04	-0.21	-0.55	720
Teck Resources	TCK.B	17.70	-0.59	-3.23	2876

## SERVICES PUBLICS

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Fortis	FTS	38.10	0.14	0.37	719
TransAlta	TA	11.18	-0.07	-0.62	1150

## TECHNOLOGIE

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
BlackBerry	BB	13.74	0.98	7.68	8097
CGI	GIB.A	40.55	1.09	2.76	1657

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
BCE	BCE	52.73	0.48	0.92	1246
Bell Aliant	BA	31.66	0.00	0.00	0
Rogers	RCL.B	43.36	0.35	0.81	563
Telus	T	42.32	0.48	1.15	744

## FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
iShares DEX	XBB	31.01	0.02	0.06	34
iShares MSCI	XEM	26.42	0.05	0.19	5
iShares MSCI EMU	EZU	36.76	0.15	0.41	2047
iShares S&P 500	XSP	23.62	0.02	0.08	336
iShares S&P/TSX	XIC	23.41	-0.12	-0.51	136

## LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
BLACKBERRY LTD	BB	13.74	0.98	7.68	8097
CANADIAN NATURAL	CNQ	40.67	-1.24	-2.96	4727
VERESE INC	VSN	18.42	-0.04	-0.22	4436
HB NYMEX NG BULL	HNU	10.70	-0.95	-8.15	4364
iShares S&P TSX 60	XIU	21.71	0.00	0.00	3576
SUNCOR ENERGY INC	SU	39.19	-0.66	-1.66	3566
HB NYMEX NG BEAR	HND	6.48	0.48	8.00	2925
TECK COMINCO CL B	TCK.B	17.70	-0.59	-3.23	2876
WHITECAP RESOURCES	WCP	14.38	-0.85	-5.58	2809
GOLDCORP INC	G	21.90	-0.39	-1.75	2716

## LES GAGNANTS EN %

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
NUVO RESEARCH INC	NRI	6.80	0.74	12.21	272
HB NYMEX NG BEAR	HND	6.48	0.48	8.00	2925
BLACKBERRY LTD	BB	13.74	0.98	7.68	8097
HB S&P TSX BEAR	HED	13.29	0.75	5.98	149
HB NYMEX CL BEAR	HOD	6.16	0.34	5.84	1700
CINEPLEX INC	CGX	44.88	2.12	4.96	992
THE INTERAIN	IT	14.00	0.66	4.95	833
SIERRA WIRELESS	SW	44.35	2.07	4.90	198
EXTENDICARE REALTY	EXE	6.89	0.23	3.45	482
HORIZONS BETA	HGD	20.08	0.59	3.03	475

## LES PERDANTS EN %

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
PAINTED PONY	PPY	11.30	-1.20	-9.60	1368
AIMIA INC	AIM	15.29	-1.53	-9.10	1647
KELT EXPLORATIONS	KEL	9.65	-0.93	-8.79	1234
NEOVASC INC	NVC	6.70	-0.60	-8.22	215
HB NYMEX NG BULL	HNU	10.70	-0.95	-8.15	4364
CREW ENERGY INC	CR	7.20	-0.59	-7.57	794
BADGEER	BAD	26.94	-1.94	-6.72	111
DEETHREE	DTX	6.20	-0.42	-6.34	675
RAGING RIVER	RRT	7.50	-0.49	-6.13	786
WESTPORT	WPT	6.72	-0.42	-5.88	169

## LES GAGNANTS EN \$

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
CINEPLEX INC	CGX	44.88	2.12	4.96	992
SIERRA WIRELESS	SW	44.35	2.07	4.90	198
INTACT FINANCIAL	IFC	79.87	1.40	1.78	334
VALEANT	VRX	150.15	1.18	0.79	306
CGI GROUP INC	GIB.A	40.55	1.09	2.76	1657
BLACKBERRY LTD	BB	13.74	0.98	7.68	8097
CANADIAN IMPERIAL	CM	104.59	0.76	0.73	581
HB S&P TSX BEAR	HED	13.29	0.75	5.98	149

# ÉCONOMIE

## MOUVEMENT DESJARDINS

### Les excédents reculent en dépit d'une hausse des revenus

JULIEN ARSENAULT

Les profits du Mouvement Desjardins ont affiché un léger recul au troisième trimestre, malgré une progression de ses revenus d'exploitation.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre, le Mouvement Desjardins a ainsi vu ses excédents fléchir de 1,2% pour s'établir à 409 millions, alors qu'ils avaient totalisé 414 millions à la même période en 2013. Ses revenus d'exploitation se sont établis à 3,2 milliards, en progression de 6,9% par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette performance est en grande partie attribuable à la progression des activités de crédit, de courtage, de gestion d'actifs et d'assurance.

La coopérative a toutefois vu son rendement des capitaux propres glisser de 0,9 point, à 8,8%, en raison du « succès » des récentes émissions de parts de capital. De son côté, le revenu net d'intérêts a progressé de 3,3%, ou 32 millions, pour s'établir à 1,01 milliard, mais le Mouvement Desjardins souligne que la forte concurrence dans le marché a limité sa progression.

Malgré le recul des profits, la présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Monique Leroux, a qualifié les résultats de solides. « Nous présentons des résultats [...] en croissance, dans un contexte où nous devons, d'une part, consentir des investissements importants dans la réalisation de divers projets, et, d'autre part, poursuivre les travaux entourant l'acquisition des activités canadiennes de [...] State Farm », a-t-elle souligné.

Cette acquisition — annoncée en janvier dernier pour un montant qui n'a pas été dévoilé — a par ailleurs contribué en grande partie à faire bondir de 7,4% les frais autres que d'intérêts, qui atteignaient 1,58 milliard au troisième trimestre.

En mettant la main sur les activités canadiennes de l'américaine State Farm, la coopérative établie à Lévis s'était hissée au deuxième rang des assureurs de dommages au Canada en plus d'ajouter 1,2 million de clients, surtout en Ontario, en Alberta ainsi qu'au Nouveau-Brunswick.

Par ailleurs, la provision pour les mauvaises créances a grimpé de 33 millions par rapport au troisième trimestre de 2013 pour s'élever à 109 millions, une variation qui s'explique entre autres par la croissance du portefeuille de prêts.

En date du 30 septembre, l'actif total du Mouvement Desjardins s'établissait à 226,9 milliards, en hausse 14,9 milliards, ou 7%, depuis le 31 décembre dernier. La coopérative attribue cette variation à l'augmentation de ses activités de crédit, qui se sont appréciées de 8,1 milliards, ou 5,8%.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le Mouvement Desjardins a vu ses excédents croître de 5,1%, à 1,2 milliard, et ses revenus d'exploitation atteindre 9,4 milliards, en hausse de 7,2%.

La Presse canadienne



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR  
Monique Leroux

## AÉROPLAN

### Aimia accuse une perte de 24,1 millions

Aimia a affiché une perte de 24,1 millions pour son troisième trimestre.

La perte nette de la société montréalaise, l'exploitant d'Aéroplan et d'autres programmes de fidélisation à travers le monde, s'est établie à 17¢ par action, comparativement à un bénéfice net de 2,5 millions, ou moins de 1¢ par action, à la même période l'an dernier.

Les revenus totaux du trimestre clos le 30 septembre, aidés par l'impact favorable du taux de change, ont progressé de 8,7% à 543,3 millions, contre 499,7 millions un an plus tôt. La croissance des revenus était de 4,9% en devises constantes. Le bénéfice ajusté de 18¢ par action représentait un recul de 35,7% par rapport à celui de 28¢ par action engrangé un an plus tôt.

La facturation brute a progressé de 9,8% à 633,2 millions en raison d'une solide performance au Canada et de l'impact favorable du taux de change. En devises constantes, la facturation brute a avancé de 5,8%.

Le bénéfice avant intérêt, impôt et amortissement ajusté a reculé à 63,9 millions, par rapport à 85,7 millions un an plus tôt, ce qui était surtout attribuable à une hausse des coûts des récomptes du programme Aéroplan, à une plus faible facturation brute des programmes coalisés en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, et à des frais d'exploitation plus élevés, compensés en partie par la hausse de la facturation brute au Canada.

Outre le programme de fidélisation Aéroplan au Canada, Aimia détient et exploite Nectar et Nectar Italia, les plus grands programmes de fidélisation coalisés du Royaume-Uni et de l'Italie respectivement, et Smart Button, un fournisseur de solutions de fidélisation SaaS. La société détient aussi, entre autres, des participations dans Air Miles Moyen-Orient, Travel Club en Espagne, Club Premier au Mexique et China Rewards, en Chine.

La Presse canadienne



Les studios acquis servent autant à des productions cinématographiques locales qu'étrangères.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Vision Globale passe au Groupe TVA

### La filiale de Québecor Média a versé 118 millions pour acquérir les actifs de l'entreprise, essentiellement Mel's et Melrose

GÉRARD BÉRUBÉ

C'est fait. Vision Globale passe aux mains du Groupe TVA. La filiale de Québecor Média se porte acquéreur des éléments d'actif comprenant essentiellement les studios de production cinématographique, pour une contrepartie de quelque 118 millions.

L'entreprise avait fait les manchettes après l'intervention de Pierre Karl Péladeau, député de Saint-Jérôme, défendant l'intérêt de Québecor auprès d'Investissement Québec (IQ). Le député péquiste avait fait amende honorable, soutenant que ses démarches visaient à éviter qu'une entreprise québécoise passe entre des mains américaines. Le ministre de l'Économie, Jacques Daoust, avait alors défendu l'objectivité d'Investissement Québec, de telles interventions n'ayant aucune influence sur les décisions de la société d'État, avait-il souligné.

Le fonds américain Clearlake Capital et Québecor relançaient Vision Globale. La proposition du Groupe TVA a été

retenue. La filiale de Québecor Média a annoncé jeudi se porter acquéreur des éléments d'actif de Vision Globale, pour une contrepartie de quelque 118 millions. La transaction sera financée par un crédit-relevé de 75 millions offert par Québecor Média, le solde venant de l'encaisse et des disponibilités bancaires de TVA. L'entreprise de communication entend par la suite rééquilibrer sa structure de capital en procédant à une émission de droits permettant de souscrire à un montant de près de 100 millions de dollars sous forme d'actions de classe B auprès de ses actionnaires.

L'actif acquis comprend essentiellement les studios Mel's-Cité du cinéma à Montréal et les studios Melrose à Saint-Hubert, « qui accueillent des productions cinématographiques et télévisuelles autant locales qu'étrangères, notamment des superproductions américaines ». Elle est conditionnelle à l'approbation du Bureau de la concurrence.

Le président et chef de la direction de Québecor, Pierre Dion, a souligné que « ce fai-

sant, nous contribuons à garder des actifs et une expertise ici même au Québec, dont les retombées bénéficient non seulement à notre économie, mais également à nos artisans du cinéma et de la télévision ».

#### Diversification

M. Dion a placé la transaction dans un contexte de diversification des sources de revenus pour TVA. « L'objectif de cette acquisition d'actifs est d'investir dans des secteurs de croissance connexes aux activités actuelles du Groupe TVA [...] grandement dépendantes de la publicité diffusée sur notre chaîne généraliste. » Cet effort de diversification avait également conduit à l'intégration des magazines au portefeuille de produits de TVA, puis au lancement de chaînes spécialisées, dont TVA Sports.

Chantal Corbeil, porte-parole d'Investissement Québec, a précisé que l'institution « a tout vendu » dans la transaction. IQ avait consenti des investissements totalisant 10 millions lui conférant une participation de 25,9% dans Vision Globale. L'autre action-

naire institutionnel, Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD), détenait 24%. « Nous sommes heureux de contribuer à maintenir des emplois de qualité et nombreux dans la région de Montréal », a commenté Richard Lacasse, conseiller, Relations de presse.

Vision Globale avait acquis les studios de production Mel's en décembre 2012, dans le cadre d'une transaction évaluée à entre 70 millions et 80 millions. Elle reposait sur une prise de participation de 23 millions de CRCD et de 4 millions d'IQ. L'entreprise abritait 500 employés et portait le portefeuille de Vision Globale à 18 studios proposant une superficie de plus de 225 000 pi<sup>2</sup>.

Eprouvant des difficultés financières, Vision Globale a reçu un appui additionnel de près de 11 millions de CRCD en juillet dernier, sous forme d'un prêt assorti d'une hypothèque sur des studios de cinéma. L'entreprise se disait alors à la recherche d'un repreneur.

Le Devoir

## Morgan Stanley a vendu ses réservoirs montréalais

### L'importation de carburant devrait croître, selon l'acheteur

FRANÇOIS DESJARDINS

L'inquiétude des autorités réglementaires sur le rôle des sociétés de placement dans le secteur pétrolier fait en sorte que la banque Morgan Stanley n'est plus propriétaire du terminal Canterm à Montréal-Est.

Le groupe de Wall Street a vendu ses réservoirs de l'est de l'île et ceux de Québec à Vopak, une société néerlandaise selon laquelle l'importation de carburants a de l'avenir en raison du déclin du raffinage local.

Vopak, plus grand exploitant indépendant de terminaux de carburants dans le monde, a indiqué au début de l'été que les installations de Montréal-Est font l'objet d'une expansion de capacité d'environ 20% devant se terminer au début

de 2015. Situé en bordure de la rue Notre-Dame, le parc compte actuellement une cinquantaine de réservoirs.

« Les deux ports sont situés sur les rives du fleuve Saint-Laurent, une des plus grandes voies navigables au monde et la principale route de navigation vers les Grands Lacs », a écrit Vopak dans un communiqué passé inaperçu au début de l'été. « Montréal est situé au meilleur endroit pour l'importation de produits raffinés suite aux récentes fermetures de raffineries dans la région. Le port de Québec offre l'accès aux eaux profondes. »

#### Autres acquisitions?

Invitée à dire si Vopak a l'intention de faire d'autres acquisitions au Québec, une agente d'information basée à Houston a répondu dans un courriel

jeudi que l'entreprise est toujours aux aguets, même dans le créneau des terminaux de produits industriels et chimiques.

Morgan Stanley avait fait l'acquisition de Canterm en 2007 sans révéler le coût de la transaction. Cependant, selon des documents réglementaires déposés à la Securities and Exchange Commission en mai 2014, elle a revendu les réservoirs pour 110 millions.

Depuis quelques années, les autorités réglementaires américaines se sont inquiétées du fait que les banques étaient actives dans l'achat et la vente de produits concrets, cela soulevant des risques d'exposition et des questions au sujet de leur influence sur le marché.

Cet été, Morgan Stanley s'est aussi départie de la société TransMontaigne, spécialisée dans le stockage et le

transport avec 48 terminaux contenant plus de 24 millions de barils. L'acheteur, NGL Energy Partners, a versé 200 millions. L'agence Reuters avait cité une source bien au fait du dossier selon laquelle les carburants dans les réservoirs valaient peut-être près de 550 millions.

En décembre 2013, Morgan Stanley a également décidé de se débarrasser de sa participation de 49% dans Heidmar, une société américaine qui exploite une centaine de navires pétroliers partout dans le monde.

Un autre grand joueur de l'industrie des terminaux de stockage est le groupe Kinder Morgan, basé aux États-Unis. Celui-ci est surtout actif dans l'Ouest canadien.

Le Devoir

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2014-11-12

649 02 17 20 04 compt. 03 14 16 09 compt. 23 43 46

Prochain gros lot (approx.) : 10 000 000 \$

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$

49703038-01

Extra 9836453

LOTO MAX Ce soir, 20 MILLIONS \$ (approximatif)

En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Sophie DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES · COUPLES

25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630

VIEUX-MONTRÉAL

Congédié ?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

# ÉDITORIAL

## MEXIQUE

### Le crime de trop ?

Les Mexicains ne décolèrent pas devant la disparition des 43 étudiants, survenue fin septembre, dans l'État du Guerrero. L'affaire plonge le président Enrique Peña Nieto dans une crise politique grave et secoue profondément la conscience collective. Car cette colère est l'expression d'un formidable ras-le-bol contre la corruption et l'impunité qui empoisonnent le pays depuis toujours. Un tournant ? Et si la réponse était oui.

Sur avenue de membres d'un gang de trafiquants de drogue, les autorités mexicaines ont dit croire vendredi dernier que des restes humains calcinés retrouvés dans une rivière étaient probablement ceux des étudiants qui sont disparus à Iguala, le 26 septembre, après avoir osé tenir une manifestation contre le sous-financement du système d'éducation. Les parents refusant de croire à leur mort ont entamé jeudi dans le pays une tournée de protestation s'inscrivant dans l'immense vague de manifestations qui a déferlé sur le pays depuis un mois à Mexico, Acapulco — dont l'accès à l'aéroport international a été bloqué pendant plusieurs heures, lundi — et à Chilpancingo, capitale du Guerrero, où le parlement a été incendié.

La société mexicaine a pourtant connu pire dans son histoire récente — l'assassinat et la disparition de milliers de femmes à Ciudad Juárez, entre autres abominations —, mais ce kidnapping de masse semble être venu semer parmi les Mexicains une exaspération à nulle autre pareille devant la collusion des autorités politiques et policières avec le crime organisé. Exaspération d'autant plus vive que le président Peña Nieto a été élu fin 2012, au milieu d'accusations de fraudes électorales par ailleurs, sur promesses de grandes réformes économiques et de promotion de l'état de droit.

Impressionnant train de modernisations libérales il y a eu, en effet, en vertu de son «pacte pour le Mexique» autour duquel il a réussi l'exploit législatif de réunir les trois principaux partis politiques, parvenant en particulier à faire adopter une réforme — lire une ouverture à la concurrence du privé — du secteur énergétique qui était sous le contrôle de l'État. Les marchés l'encensent pour cette performance.

Début septembre, M. Peña Nieto prétendait aussi pouvoir se vanter de lutter avec un certain succès contre l'insécurité dans un pays qui a fait en sept ans 80 000 morts dans la guerre entre l'armée et les cartels. Les statistiques indiquent en effet que le taux d'homicides a chuté de 29% depuis 2012. Les récents événements sont toutefois venus dédire chez les Mexicains le sentiment que la violence et l'insécurité ne sont plus les fléaux qu'ils étaient. En réalité, plus de la moitié des municipalités du pays, pour ne parler que du monde municipal, seraient de connivence avec les trafiquants — alors que le président tarde toujours à tenir sa promesse de créer une commission anticorruption indépendante.

John Ackerman, professeur de droit à l'Université autonome de Mexico, soutient que la colère populaire face à la disparition des étudiants est le produit d'une «*synthèse explosive*» de trois mouvances: les victimes de la «*guerre contre la drogue*», le mouvement étudiant issu de la dernière campagne présidentielle et les opposants aux réformes de M. Peña Nieto dans les domaines de l'énergie et de l'éducation. Les manifestations, fait-on remarquer, sont les plus grandes, les plus amples et les plus tenaces que le Mexique ait connues depuis longtemps.

Dans un pays où la démocratie n'existe vraiment que depuis l'an 2000, après 71 ans d'hégémonie du PRI (revenu au pouvoir avec Peña Nieto, d'ailleurs), c'est aussi le signe d'une présence plus affirmée de la société civile — réclamant de sa classe politique une plus grande imputabilité. Il serait en ce sens bien triste que ce mouvement ne force pas le développement d'institutions plus solidement démocratiques et transparentes.

## ACCÈS À L'INFORMATION

### Petits caractères

Dans les cercles journalistiques, on l'appelle communément la loi de «non-access». Ce n'est pas pour rien. La loi québécoise «sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels» contient tellement de dispositions permettant à l'administration de refuser de divulguer une information, un rapport, etc. qu'une fraction des demandeurs obtiennent ce qu'ils souhaitent.

Jean-Marc Fournier, le ministre chargé de la réformer, a soutenu en juin que la loi comporte trop de «peut», mais pas assez de «doit» ou «ne doit pas». Que voulait-il dire? Que l'État «doit» divulguer tous les documents et informations, de manière proactive? Espérons.

Ses deux annonces des sept derniers jours peuvent le faire penser en tout cas. D'abord, il a annoncé qu'à partir du 15 janvier, il y aura divulgation proactive des agendas des ministres. Puis, cette semaine, il a dévoilé qu'une règle similaire s'appliquerait, à partir du 1<sup>er</sup> avril, aux dépenses des membres de l'exécutif et des sociétés d'État. Pour l'instant, nul besoin d'une nouvelle loi, a-t-il expliqué, il peut fonctionner en modifiant le règlement.

Il serait bête de ne pas se réjouir de ces nouvelles règles qui devraient être suivies au printemps, espérons-le, par un débat plus profond devant conduire à une vraie réforme de notre satanée loi de «non-access»; ce que le gouvernement, et M. Fournier ont promis. Tout commencera par un document d'orientation en début d'année. (Il devait être déposé avant Noël. Déjà un retard...)

Avant de proclamer toutefois que les deux formes de divulgations annoncées ainsi que la nouvelle loi à venir feront du gouvernement Couillard «le plus transparent et le plus ouvert que le Québec ait connu», comme on l'avance dans le communiqué, il y a une marge.

Primo, des promesses similaires ont déjà été faites. Et brisées. En 2003, on parlait déjà d'un «consensus en faveur de la divulgation automatique». La ministre responsable à l'époque, Michelle Courchesne, avait promis une loi en la matière. À l'évidence, rien n'a été fait dans la dernière décennie en ce sens.

Secundo, comme dans un contrat, il faut prendre connaissance des petits caractères. Et déjà, dans ce qui vient d'être annoncé par le ministre Fournier, il y en a: le *Guide de soutien au sujet de la diffusion des agendas* permet par exemple à un ministre de garder secrète une rencontre si c'est lui qui l'a sollicitée ou s'il juge qu'elle aura une incidence sur les «relations gouvernementales, l'économie, la sécurité de l'État ou l'administration de la justice». On peut d'ores et déjà prévoir qu'il y aura là nombre de justifications de non-access.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENOY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



## LETTRES

### L'anglais dans le réseau de la santé

Je suis partisan de respecter nos compatriotes anglophones envers qui nous nous sommes obligés. Cependant, je ne peux souscrire à la présence tous azimuts de l'anglais dans les services de santé. Fournir des services à notre communauté anglophone ne signifie pas proclamer que partout au Québec, vous n'avez pas besoin d'apprendre notre langue officielle.

Bien sûr, il n'est pas question d'abandonner un citoyen ayant besoin de soins médicaux, peu importe sa langue. Mais tout le système que les politiciens approuvent et dont ils ont signé les paramètres n'invitera jamais à apprendre une langue dont les nouveaux immigrants n'auront nul besoin. Il faudrait bien être conscient que si nous ne préoccupons pas de manière urgente de la francisation de ceux qui nous rejoignent chaque année (50 000 annuellement), une partie de ces nouveaux arrivants se joindra à la communauté anglophone. Est-ce que nos politiciens sont sensibles à ce mouvement des populations? Mme Lamarre, «toutes les régions du Québec», sait-elle que, pour les francophones hors Québec, il y a la clause du «là où le nombre le justifie» qui agit à contresens de son affirmation? M. Lisée sait-il que depuis «René Lévesque et Camille Laurin», les caractéristiques de la population ont changé? Ces deux-là savent-ils que l'anglicisation s'amplifie à Montréal? Que Laval semble suivre le même mouvement?

Ces politiciens semblent insensibles au

fait qu'une langue commune le sera si une certaine nécessité de l'apprendre découle de toutes nos actions. Les élites dont vous faites partie sont-elles conscientes du message sous-jacent qu'elles véhiculent auprès des nouveaux arrivants: pas besoin d'apprendre notre langue, la langue majoritaire de l'Amérique vous suffira? Est-ce cela que vous souhaitez malgré vos beaux discours?

Jean-Guy Plante  
 Montréal, le 12 novembre 2014

### De Mumbai à Montréal...

Il y a au moins un point commun entre Bombay, aujourd'hui Mumbai, et Montréal: ce sont des îles que l'Empire britannique trouva important, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de relier à leur continent respectif, l'Inde et l'Amérique. Et nous avons eu le pont Victoria. Mumbai a construit en 2009 un nouveau pont, très beau, avec son allure de voilier déployé sur la baie de Bandra dans la mer d'Arabie.

L'ingénieur Taillibert, qui a la voix de Gilles Vigneault et la sagesse de Claude Castonguay, nous rappelle à l'ordre: votre futur pont, Messieurs les conservateurs, est déjà du passé et digne de l'ère soviétique, va vous coûter cher, n'est pas beau. Il n'y a pas eu de concours. Est-ce la norme? Taillibert nous propose un pont apparemment simplifié et rappelant la navigation des temps héroïques où nous semblions avoir un meilleur avenir en Amérique.

Les conservateurs nous enfirouapent-ils? On est perplexé. Faites-nous rêver d'avenir! On dirait que ces gens-là, si la chose n'était pas trop grosse, préféreraient nous

voir revenir au pont de glace des anciens Canadiens, qui pourrait mieux, lui, s'appeler en effet Maurice-Richard.

François Hébert  
 Saint-Lambert, le 12 novembre 2014

### Suicide assisté et percée médicale

Le 31 octobre, soit la veille du suicide assisté de l'Américaine de 29 ans, Brittany Maynard, l'Université Harvard a annoncé qu'elle avait réussi à fabriquer des cellules souches modifiées pour produire des toxines qui tuent les cellules cancéreuses au cerveau sans endommager les cellules saines, ce qui aurait pu s'appliquer à Mme Maynard. Quelques jours auparavant, Mme Maynard avait annoncé qu'elle voulait retarder son suicide assisté annoncé pour le 1<sup>er</sup> novembre, mais elle a fini par y donner suite quand même. Son annonce ayant été médiatisée depuis des semaines comme coup de publicité monstre pour les groupes de lobbyisme prônant le suicide assisté, Mme Maynard est-elle devenue, presque malgré elle, victime de leurs pressions? Espérons que son cas servira à ouvrir les yeux à la tragédie ironique que constitue le principe même de l'aide médicale à mourir, à tant de points de vue, alors que la sédation palliative (coma artificiel), au besoin, obtient une mort paisible et sans souffrance sans avoir recours à la mort provoquée ni à la promotion du suicide qui en découle, qu'on le veuille ou pas.

Isabelle O'Connor  
 Gatineau, le 8 novembre 2014

## LIBRE OPINION

### L'épée de Damoclès

ROBERT PATENAUDE  
 Président de la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada

De nombreux organismes de conservation, dont la Fondation David Suzuki, Équiterre, ainsi que d'autres organismes québécois et régionaux se sont dits opposés au projet d'oléoduc Énergie Est, dont à la construction d'un port pétrolier à Cacouna, proposé par TransCanada Pipelines et ont détaillé les impacts négatifs de l'utilisation du pétrole. Ils mettent en évidence la contradiction entre l'orientation gouvernementale de favoriser l'exploitation du pétrole et la réduction des gaz à effet de serre. La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, un organisme de conservation et d'éducation bientôt centenaire, souscrit à ces positions.

Dans un premier temps, nous déplorons le manque de vision d'ensemble et de stratégie en ce qui concerne le transport du pétrole par train, par bateau et par oléoduc. Dans ce contexte, nous sommes très préoccupés par le fait qu'il devient pratiquement impossible d'en estimer les

véritables risques cumulatifs et éventuellement de choisir les solutions de moindre impact. Au fil des ans, des efforts considérables ont été consacrés par les organismes de conservation comme le nôtre pour protéger les milieux naturels. Un déversement majeur de pétrole dans ou à proximité des milieux humides ou dans le Saint-Laurent serait catastrophique pour les écosystèmes et les organismes vivant dans ces milieux. S'ajoutent aussi les enjeux liés à la sécurité civile et à la contamination des sources d'approvisionnement en eau des municipalités.

De nombreux points nous inquiètent concernant le projet d'oléoduc Énergie Est. D'abord, en tant que propriétaire, aux fins de conservation, de certaines îles du Saint-Laurent (l'île aux Basques, les deux îles Razades, l'île Dumais) en aval de Cacouna, et du marais Léon-Provancher à Neuville, la Société Provancher craint particulièrement les impacts qu'aurait un déversement de pétrole sur l'ensemble des berges côtières et sur la faune avienne qui fréquente le Saint-Laurent pour se reproduire, élever ses oisillons ou s'engraisser lors des migrations.

Les retombées de ce projet justifient-elles réellement les risques environnementaux majeurs liés à sa construction et à son utilisation pendant au moins 40 ans? De plus, qu'advient-il de cette infrastructure lorsqu'elle aura atteint la fin de sa vie utile ou encore si son propriétaire fait faillite ou cesse ses activités? Les générations futures ne seront-elles pas obligées de prendre à leur charge les coûts astronomiques de décontamination reliés aux fuites qui surviendront le long de milliers de kilomètres d'un pipeline en mauvais état ou à l'abandon? Nous n'avons qu'à penser à ce qu'il en coûte pour décontaminer les terrains d'une ancienne station-service, tout comme de nombreux sites miniers à l'abandon pour avoir une idée de l'envergure potentielle de ces coûts.

L'autre préoccupation majeure que nous avons concerne la protection du béluga. Alors que le rétablissement de cette espèce devrait être une priorité, les développements projetés vont plutôt aggraver les risques de disparition de cette espèce. Tout comme le béluga, les générations futures n'auront-elles pas une épée de Damoclès au-dessus de leur tête?

## IDÉES



Si la tendance se maintient, la grande majorité pour qui la Terre sera encore la seule et unique option se trouvera en terrain hostile.

## A-t-on renoncé à sauver notre unique habitat ?

Il est temps de déployer autant d'efforts pour préserver la Planète bleue que pour explorer l'espace

FRÉDÉRIC CÔTÉ

Québec

J'ai sursauté en entendant mercredi un haut représentant de la NASA affirmer que la race humaine est vouée à disparaître si elle continue d'être confinée à notre seule planète. La conquête de la comète Tchourioumov-Guérassimov par la sonde *Rosetta* (qui a largué le robot *Philae*) pourra certes être utile dans notre préparation pour une expédition vers une planète comme c'est le cas pour Mars, mais personnellement je ne peux m'empêcher de voir dans cet aveu étonnant de la NASA une sorte de renonciation à vouloir sauver notre planète des menaces qui pèsent ou qui pèseront sur elle à l'avenir.

À ses origines, la conquête spatiale avait comme but scientifique premier de tenter d'expliquer l'origine de la vie sur Terre et ainsi possiblement de mieux connaître l'espèce humaine, pour le bien de tous. Cela est sans doute encore vrai dans la tête des plus romantiques parmi nous. Néanmoins, après l'exploit extraordinaire de cette sonde mercredi dernier, je jure avoir perçu à travers l'enthousiasme évident (et compréhensible) du responsable de la NASA un soupçon de mégalomanie égocen-

trique et, de ce que j'en ai déduit de ses propos, une ferme intention de quitter la planète dès que possible, avant que l'environnement terrestre ne devienne soudainement invivable.

Ainsi, les agences spatiales, les gouvernements et les entreprises travaillent à des programmes spatiaux dont la mission véritable semble être de trouver un moyen pour des êtres humains de fuir une Terre devenue inhabitable pour l'homme, en direction d'un endroit viable, une planète où ces humains pourraient s'épanouir à nouveau, comme espèce. Avec une telle vision d'avenir en tête, je me questionne à savoir si nos dirigeants vont consentir à prendre fait et cause pour le développement durable (terrestre), et daigner investir temps et argent dans la recherche de solutions permanentes aux problèmes engendrés, par exemple, par la pollution.

Car la vraie question sera peut-être un jour de savoir si l'on veut rebâtir à partir de ce qui a été détruit — aussi colossale et irréaliste qu'une telle tâche puisse être — ou alors si l'on veut affronter cet univers inconnu, à la recherche d'une nouvelle Terre rédemptrice; entreprise comportant des risques inouïs mais recelant en même temps des possibilités infinies. Je crois qu'au rythme où les ressources terrestres font l'objet d'exploitations excessives, le jour risque d'arriver où des humains auront à faire un tel choix.

Sans surprise, la NASA a déjà fait le choix de la conquête de l'espace. Mais qu'en est-il par contre des élites puissantes et dirigeantes de ce monde? Serait-ce possible que ceux qui tiennent les cordons de la bourse acceptent sans sourciller l'idée que les bouleversements subis par notre planète ont franchi un point de non-retour? Que dorénavant, l'idée de notre permanence (relative) sur Terre est sérieusement remise en question et que le choix sensé serait de quitter ce navire avant qu'il ne soit trop tard?

## Sorts liés

S'il s'avérait que ces dirigeants ou les peuples eux-mêmes entretiennent de telles pensées eschatologiques, il leur serait aussi permis de croire qu'il est vain de vouloir trouver des solutions durables pour une planète dont les dégâts auront été jugés irréparables. Les jeunes qui n'auront pas embrassé l'idée d'un grand départ vers l'inconnu, mais n'y voyant pas non plus de solutions de rechange, en seront atteints dans leur confiance en l'avenir et dans la quête du sens de l'existence.

Avant longtemps, donc, les agences spatiales NASA, ESA et les autres auront construit des vaisseaux habitables dans le but de conquérir d'autres planètes. Assurément, ces projets auront été financés à même un système monétaire, politique et financier pétri du sens de la démesure, au détriment

des valeurs humaines. Quand ce jour arrivera, où les torts faits à la planète seront irréversibles, alors pour les 99,9999% d'êtres humains pour qui la Terre sera encore la seule et unique option, la Planète bleue leur sera devenue un terrain hostile où les matières toxiques, libérées dans l'environnement par des décennies de négligences, seront désormais bien ancrées partout dans la chaîne alimentaire, réduisant ces enfants de l'avenir à devoir supporter de nouvelles formes d'esclavage encore insoupçonnées.

Force est d'avouer que la tendance vers une Terre qui ne sera pas l'ombre d'elle-même d'ici quelques décennies est extrêmement lourde. Collectivement, le manque de sensibilité envers nous-mêmes et envers notre environnement nous rend comme incapables de réaliser l'ampleur et la richesse incomparables de cette biosphère, et de comprendre et de ressentir à la fois son équilibre fragile, sa vitalité bouillonnante et son extraordinaire beauté.

L'homme du XIX<sup>e</sup> siècle se plaçait lui-même sur un piédestal, déclarant sa primauté sur le reste du vivant. Comme si nous avions oublié ce qui suit: je dirais que le simple fait d'être la seule espèce vivante sur Terre ayant une conscience d'elle-même et capable d'abstractions mentales sophistiquées ne change rien au fait que notre sort dépend intimement de celui de la Terre et de plusieurs espèces vivantes qui y habitent.

## L'esprit de vengeance de la FTQ

LISE PAYETTE



La vengeance est mauvaise conseillère. On le répète depuis des siècles. Ça n'a pas empêché le nouveau président de la FTQ d'en appeler à la vengeance contre Pierre Karl Pélaudeau pendant une entrevue à la télévision, si ce dernier, bien sûr, finissait par se porter candidat à la chefferie du Parti québécois. Le ton du président était à la rancune. Il se peut que la FTQ n'ait pas digéré le fameux lockout décrété par PKP il y a quelques années, mais l'appel du président invitant ses membres à tous devenir membres du PQ pour voter contre la possible candidature de PKP était une attaque directe à notre reste de démocratie qui doit assurer à chaque citoyen ou citoyenne le droit de voter selon son choix et sa conscience. La FTQ semble l'avoir oublié.

Je peux me permettre d'écrire cette chronique et de gronder la FTQ, car j'ai toujours été convaincue que les syndicats sont essentiels pour qu'il y ait un équilibre entre les forces qui s'affrontent dans notre société. Je suis profondément syndicaliste. Je le suis devenue le jour où mon père, chauffeur d'autobus pour la Ville de Montréal, est passé du statut de rien à syndiqué et que j'ai pu constater la différence dans sa vie à lui et dans la nôtre de sa famille. J'ai aussi travaillé avec les Métallos à Rouyn-Noranda. J'y ai connu les luttes entre les syndicats pour obtenir d'être l'interlocuteur officiel devant les patrons. J'ai été mêlée d'assez près à la grève d'Asbestos pour bien en connaître les douleurs. Plus tard, j'ai combattu l'emprisonnement des trois chefs syndicaux sous le gouvernement Bourassa, risquant sans doute mon poste à la télévision par mes commentaires à ce sujet. J'ai peut-être été la seule chroniqueuse du *Journal de Montréal* à avoir renoncé à son emploi en refusant de franchir un piquet de grève virtuel qui aurait fait de moi une briseuse de grève. Je n'ai jamais franchi un piquet de grève de ma vie, qu'il soit réel ou virtuel. Et j'en suis fière.

Ce que je défends aujourd'hui, c'est mon droit de parole et le vôtre, membres de la FTQ. Je ne suis plus membre du PQ depuis 1981 et je ne le deviendrai pas maintenant, sauvegardant ainsi mon droit d'émettre des opinions. Vous, au contraire, vous pouvez choisir le parti que vous voulez et vous voterez pour qui vous voudrez.

Les candidats auront fait connaître leurs positions, vous serez des votants informés et vous voterez selon vos convictions. Pas parce que le président de la FTQ vous a dit quoi faire.

C'est une mauvaise habitude à la FTQ de «marchander» ses appuis. Ils l'ont fait si souvent que c'est entré dans les mœurs: tu me donnes ce que je demande et je te garantis les votes de mes membres. Des fois, ça peut même ressembler à du chantage. Le résultat à la fin, c'est une manipulation de la démocratie qui fait mal à toute la société. Une remise en question de ces comportements serait de mise. Je suis sûre qu'il y aura quelqu'un à la FTQ pour rappeler tout le monde à la réflexion.

Et puis, au bout du compte, Pierre Karl Pélaudeau sera candidat à la chefferie du PQ s'il le désire. Vous voterez pour lui ou pour quelqu'un d'autre, vous aurez le choix. Vous évalueriez les qualités des uns et des autres et vous voterez comme vous le souhaitez. Ils ont tous des qualités et ils ont tous des défauts. Heureusement, car s'ils étaient tous parfaits ce serait insupportable. Nous avons un plein gouvernement de parfaits en ce moment. Vous voyez ce que ça donne.

Les syndicats ne peuvent pas régler leurs comptes sur le dos des Québécois et des Québécoises. Des batailles, on en gagne et on en perd et c'est la vie. Et la démocratie, le peu qu'il nous en reste, mérite que chacun d'entre nous agisse avec modération parce que notre nation est fragile et que la liberté de penser est devenue une denrée rare qu'il faut protéger chaque jour.

Alors, Monsieur le Président de la FTQ, dites clairement à vos membres qu'ils sont libres d'adhérer au parti de leur choix et qu'ils pourront voter pour la personne qui leur paraît la plus apte à remplir la tâche colossale que les gouvernants actuels vont nous laisser dans quelque temps. Il y aura du travail en masse pour reconstruire le Québec sur les ruines qu'on nous prépare.

Et si PKP était le candidat désigné, si le parti et le peuple le choisissaient, j'espère que vous donneriez la chance au coureur. Bien sûr, il aura besoin de votre aide, de vos lumières et de vos conseils. Les autres candidats aussi. Que vous défendiez vos membres, c'est normal. C'est ce qu'on attend de vous. Mais que vous défendiez le Québec et ses représentants dûment élus, c'est un devoir de citoyen que vous ne pouvez pas mettre de côté. Même par vengeance.

## Legault, ou la difficile troisième voie

Le virage nationaliste de la CAQ pourrait avoir comme effet de mettre de la pression sur le Parti libéral

SÉBASTIEN LÉVESQUE

Professeur de philosophie

Lors du congrès de la Coalition avenir Québec, le chef François Legault a créé la surprise en s'aventurant sur le terrain constitutionnel, ce qu'il avait toujours refusé de faire par le passé. Sa position n'est pas inintéressante et mérite à tout le moins d'être saluée. Son «nationalisme d'ouverture», en effet, vise à donner au Québec davantage d'autonomie, notamment sur les trois axes que sont l'économie, la langue et l'immigration. Ce faisant, la troupe de François Legault cherche de toute évidence à incarner la fameuse «troisième voie» que revendiquait la défunte Action démocratique du Québec de Mario Dumont (avec un succès mitigé, il faut le souligner).

En cherchant ainsi une position équilibrée entre «l'obsession référendaire du Parti québécois et le fédéralisme mou du Parti libéral», la CAQ pourrait très certainement séduire des Québécois qui, de toute évidence, ne montrent aucun signe d'intérêt pour un troisième référendum sur la souveraineté sans pour autant

laisser tomber toute ambition nationale pour le Québec. On peut cependant se questionner sur la force et la pertinence d'un nationalisme qui refuse l'idée même que le Québec pourrait (devrait) devenir un État indépendant si le Canada n'arrive pas à satisfaire ses demandes légitimes. Les nationalistes libéraux comme Robert Bourassa et Claude Ryan sont d'ailleurs passés par là, avec les résultats — et les conséquences — que l'on connaît.

## Nouveau nationalisme

Cela dit, François Legault n'a certainement pas tort d'affirmer que les Québécois ont tourné la page et que la question nationale se doit d'être repensée dans un cadre original. La Révolution tranquille est bel et bien «révolue» et la politique québécoise entre dans un nouveau cycle. Quel sera le nouveau visage du nationalisme québécois? Il faut évidemment être prudent, mais disons à tout le moins que la réponse à cette question n'est probablement pas dans les solutions du passé. Plus que jamais, cependant, la formule «égalité ou indépendance», de Daniel Johnson père, semble gagner en pertinence et en ac-

tualité. Et si j'osais m'avancer à faire une prédiction, je dirais qu'il m'apparaît de plus en plus probable que la CAQ pourrait devenir le clou dans le cercueil du PQ. Mais pour cela, il devra vraisemblablement faire preuve d'avantage d'audace.

Le virage nationaliste de la CAQ pourrait par ailleurs avoir pour effet de mettre de la pression sur le Parti libéral, lequel peine à se démarquer dans ce domaine. Les libéraux ont beau se revendiquer du «fédéralisme rentable», les faits tendent plutôt à démontrer leur incapacité à porter haut et fort les intérêts du Québec. De toute évidence, la balle est donc dans le camp de François Legault, lequel pourrait repositionner la question nationale québécoise, forçant ainsi les autres formations à se redéfinir et à se plier à un ordre du jour qui n'est pas le leur. Ne reste plus qu'à attendre et voir si le chef caquiste saura se montrer à la hauteur de la tâche qui l'attend. Pourra-t-il véritablement se démarquer de ses prédécesseurs adéquistes et libéraux et faire en sorte de réussir là où les autres ont échoué? Arrivera-t-il à faire vivre la «troisième voie»?

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Oriall (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédéric Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Retino-Parazelli (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); correction: Andrée Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire); Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Edith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PROMOTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

## ACTUALITÉS

## BARRETTE

SUIITE DE LA PAGE 1

tuelle à mon prédécesseur, a-t-il admis. Ni dans les mains de quiconque est au service d'une idéologie et non pas au service des patients.»

Il a réitéré que certains de ces pouvoirs sont transitoires. Il est prêt à inscrire noir sur blanc dans le projet de loi.

Il a aussi démontré une ouverture à redessiner le découpage territorial des futurs mégas-établissements fusionnés. En Montérégie, par exemple, nombreux sont ceux qui ont critiqué la création d'un Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) pour une population de près de 1,5 million de personnes.

Mais Gaëtan Barrette rejette les demandes de retrait de son projet de loi, ou encore des critiques qui ne visent pas à l'améliorer.

La fronde des syndicats, qui sont unanimes, ne l'impressionne pas. Jeudi après-midi, la CSN, la CSQ, la FTQ et l'APTS ont tenu une conférence de presse commune à Québec pour dénoncer le projet de loi 10. Ils dénoncent une véritable «atteinte à la démocratie».

La réforme servira à faire des compressions que les syndiqués sont prêts à contester jusque dans la rue, a déclaré jeudi le vice-président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Jean Lacharité.

Les très grands pouvoirs du ministre sur le réseau de la santé lui donneront la marge de manœuvre pour aller chercher les 2 milliards de compressions nécessaires au retour à l'équilibre budgétaire au terme de l'exercice 2015-2016, selon M. Lacharité.

«On va contester, on va prendre la rue, a-t-il dit. Parce qu'il faut bien voir que ce projet de loi-là, c'est la pointe de l'iceberg.»

M. Lacharité a affirmé que la réforme diminuera l'accessibilité et ouvrira ainsi la porte à plus de place pour le réseau privé.

«Le ministre va avoir tous les pouvoirs, il va être omnipotent, a-t-il dit. C'est lui qui alloue les budgets. Il va recevoir son budget du Conseil du trésor, il va appliquer des compressions. Résultat de ça, on va encore diminuer l'accessibilité, les listes d'attente vont augmenter.»

## Inébranlable

Gaëtan Barrette accuse en retour les syndicats de suivre un «agenda politique» en cette



La présidente de la CSQ, Louise Chabot, exhibe au ministre Gaëtan Barrette un contenant de fausses pilules, une posologie nécessaire pour garder son calme face à sa réforme décriée, dit-elle.

période précédant les négociations pour le renouvellement des conventions collectives dans le secteur public. Il l'a laissé entendre lors de la comparution de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui a dit craindre une privatisation du réseau, entre autres. «Votre grille d'analyse est électorale, et ce n'est pas ici que ça va se régler, c'est en 2018», a répondu le ministre.

Il a aussi reproché aux syndicats d'avoir nui à l'implantation de la réforme de Philippe Couillard en 2003. «La dernière réforme a été stoppée un peu à mi-chemin par un certain niveau de contestation auquel votre organisation et d'autres ont participé», a-t-il reproché jeudi à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) lors de sa comparution en commission parlementaire. «Depuis hier [mercredi], vous venez me dire que le projet favorise la privatisation, alors que rien là-dedans ne le favorise!»

«Ce qu'on vous dit, c'est de construire sur ce qui existe, n'essayez pas d'entrer à tout prix dans l'histoire», lui a répliqué plus tard la présidente de la CSQ Louise Chabot.

Le Parti québécois envisage de voter contre l'adoption du principe du projet de loi 10.

«Pour l'instant, on ne voit pas beaucoup d'éléments compatibles avec l'amélioration des soins. On demande au ministre de nous donner des confirmations à cet égard», a dit la critique officielle en santé, Diane Lamarre, en conférence de presse. «Le ministre veut plus de pouvoir alors que la population, elle, veut plus de résultats, résume-t-elle. Notre bilan du projet de loi 10, c'est une fragilisation du réseau et une démotivation du personnel.»

La commission parlementaire a entendu 59 groupes et reçu 88 mémoires. La très grande majorité était critique du projet de loi, surtout en ce qui concerne la nécessité de plonger le réseau dans une nouvelle réforme, la centralisation, les risques pour les services sociaux et de prévention, la perte du palier local de gestion et la concentration des pouvoirs entre les mains du ministre.

Avec La Presse canadienne  
Le Devoir

## GUITARES

SUIITE DE LA PAGE 1

complice Vincent Cléroux salue brièvement et se remet à son ouvrage.

Il règne une drôle de tranquille fébrilité dans l'atelier adjacent à la maison de campagne. On n'est pas loin de Beauharnois, plus près encore de la nouvelle autoroute 30 (il y a un atelier annexe, à Montréal). Le départ s'en vient. Marc Lupien, emportant quatre de ses belles parmi les belles, s'en va dans un grand salon de la guitare, à Berlin, le tout premier Holy Grail Guitar Show. On y attend samedi et dimanche 115 luthiers, de 21 pays. Neuf exposants du Canada. Surtout des artisans de guitares acoustiques.

## Guitares d'abord, électriques ensuite

Quand je dis à Lupien, très enchanteur Merlin avec sa grosse barbe, mais enchanteur toujours dans le genre, que pour la plupart des gens, l'idée d'un luthier moderne au Québec commence et finit avec les acoustiques guitares Godin, il sourit du très doux sourire du gars pas surpris par la référence évidente: «Le luthier électrique est considéré comme le parent pauvre, je crois que ça tient à la perception de la guitare électrique: on pense que c'est une planche de bois avec un manche, et que c'est l'électronique qui fait le son. Moi, mon idée de la guitare électrique, c'est d'être d'abord une guitare avant d'être électrique...»

Il en fait résonner une, pas branchée dans un ampli. Ce n'est pas une semi-acoustique, même si le corps n'est pas plein: voilà bien ce qui singularise les XXL, pas «solid body», mais sans véritable caisse de résonance. Quelque chose entre les deux. «Ca fait des guitares très légères...» Je soupèse. On est loin d'une Gibson SG qui vous scie l'épaule. «Dans mes guitares, il y a juste assez de place pour trouver sa place...», résume le luthier. Qui cite un client fervent parmi ses clients fervents (et il faut être assez



« Dans mes guitares, il y a juste assez de place pour trouver sa place... »

Marc Lupien

fervent pour s'offrir une électrique à plus de 3000\$): «Ca me fait un velours, j'avoue, de répéter ce que Michel Rivard m'a dit: "Quand j'ai une de tes nouvelles guitares, il y a tout le temps deux-trois chansons qui se cachent dedans."»

Entendez: chaque guitare XXL a sa personnalité. Et quelqu'un qui, potentiellement, peut considérer cette personnalité parfaitement complémentaire à la sienne. Histoire d'amour, histoire de couple. «C'est sûr que tout le monde veut avoir une Fender pré-CBS, pour avoir le vrai son crée par Leo Fender, mais quand tu achètes une guitare électrique d'un luthier aujourd'hui, tu cherches une guitare qui va avoir ton son à toi. Un "tone" qui fait partie de ta signature. Chaque XXL est unique. Je les fais à ma manière, mais aussi le plus souvent possible, pour les modèles haut de gamme, selon les spécifications du guitariste intéressé. Et quand il vient l'essayer, et qu'il n'est pas sûr, je lui dis: prends-la une couple de semaines, joue avec, sois sûr que c'est vraiment la tienne.» Confiance, confiance, chanterait Rivard.

En une dizaine d'années, quelque 120-130 guitares XXL sont sorties dans les mains de guitaristes pas manchots ni solistes supersoniques. «Des musiciens qui ne sont pas nécessairement ce qu'on appelle des "tone freaks", mais qui savent ce qu'ils veulent...» Steve Hill a été le premier preneur, Rick Haworth à sa petite collection (parmi sa grosse collection), Jordan Officer en joue, Jeff Smallwood aussi, Jeff Stinco de Simple Plan. «On vend un produit de luxe à des musiciens qui ont souvent pas une cenne... Toute l'industrie de la musique a de la misère ces temps-ci. Les musiciens en arrachent, les magasins de musique en arrachent, les luthiers aussi, forcément.»

Ingénieur, Marc Lupien assure ses arrières en accompagnant des inventeurs dans l'obtention de brevets: comme la plupart des musiciens, il a un job de jour (qu'il aime). «Mais aller à Berlin, un salon sur invitation seulement, c'est la possibilité d'ouvrir nos portes au monde. Surtout depuis qu'il n'y a plus le Salon de la guitare de Montréal [ce que toute la communauté des luthiers déplore], il faut aller les montrer quelque part, nos guitares.»

Il existe des événements du genre en Californie, dont l'immense NAMM Show, en janvier à Anaheim, où vont tous les propriétaires de magasins d'instruments de musique, mais l'initiative berlinoise nourrit l'espoir de faire résonner ce son si singulier de l'autre bord de la grande mare. «Au Québec, je me considère privilégié. Quand je regarde Belle et Bum, chaque semaine je vois l'une ou l'autre des guitares que Jean-François Beaudet m'a achetées. Mais dans mon domaine, c'est bien beau un site Web [xxlguitars.com], une page Facebook, mais rien ne remplace le fait de prendre une guitare dans ses mains et jouer.»

«Tu me demandes si j'en vis? J'en vis, de cette passion, quand le guitariste tombe littéralement amoureux d'une de mes guitares. Ça s'explique pas, c'est physique, je le sens, le guitariste le sent. C'est SA guitare. Alors je la lui vends. Sinon, ça me dérange pas de la garder. Mes guitares, je les garderais toutes.» Ça rit fort dans l'atelier.

Le Devoir

## Oléoduc Keystone XL: Obama pourrait opposer son veto

Washington — La course folle et étonnamment rapide de la législation visant à faire approuver l'oléoduc Keystone XL au Congrès américain a fait naître de l'espoir chez les partisans du pétrole canadien, qui croient maintenant voir la fin de la saga après six ans de stagnation. Le lendemain a toutefois été marqué par un brusque rappel à la réalité. La Maison-Blanche a laissé entendre, en conférence de presse tôt jeudi matin, lors de la visite du président Barack Obama en Asie, qu'il pourrait bloquer le projet de loi. Un porte-parole a noté la position tenue depuis longtemps par le président selon laquelle le droit d'approuver des infrastructures transfrontalières appartient à l'adminis-

tration — et non pas aux membres du Congrès. Il a rappelé que le président avait déjà sabordé une telle tentative dans le passé, et pourrait le refaire si le Congrès essaie d'imposer le projet avant que l'administration complète son examen du pipeline qui relierait l'Alberta au Texas. Un premier vote a lieu vendredi. Pour devenir loi, le projet de loi doit être approuvé par le Sénat et la Chambre des représentants et ensuite être approuvé par le président. Le vote clé doit avoir lieu mardi.

La Presse canadienne

## Béluga: Heurtel songe à adopter

Après avoir été blâmé par la Cour supérieure pour sa gestion des travaux de forage autorisés dans la pouponnière des bélugas du Saint-Laurent, le ministre de l'Environnement David Heur-

tel envisage d'adopter l'un d'eux, a-t-on confirmé jeudi au bureau du ministre. «L'adoption d'un béluga est une idée à considérer», a indiqué le cabinet de M. Heurtel, dans un courriel laconique. Si elle se concrétise, cette adoption se fera dans le cadre de la campagne «Adoptez un béluga», lancée lundi par le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins. L'objectif du programme est de financer la recherche sur cette espèce plus que jamais menacée de disparition. Déjà, des villes riveraines du Saint-Laurent ont décidé d'adopter des bélugas. Québec, Montréal, Lévis et Tadoussac ont adopté chacune un individu. Au total, 19 bélugas ont récemment été désignés comme étant adoptés. Un texte détaillé est publié sur le site Web et l'application tablette du Devoir.

Le Devoir

## CHARTRE

SUIITE DE LA PAGE 1

ture du projet de loi 60, soumise au vote des 125 députés, n'avait pas compté une clause de droits acquis. «Un employé actuel de l'État devait garder son droit d'avoir ses signes [religieux] jusqu'à la retraite s'il le voulait», a réplété M. Lisée.

En revanche, Bernard Drainville n'était pas prêt jeudi à écarter une fois pour toutes l'idée d'imposer des restrictions vestimentaires aux employés actuels de l'État au nom de la laïcité de l'État. Le député de Marie-Victorin n'a toujours pas arrêté les modalités d'une nouvelle charte reflétant sa conception de la laïcité. Selon lui, «il faut continuer à réfléchir» au sein du PQ sur la portée d'une interdiction de signes religieux.

Plus de sept mois après la défaite électorale, M. Drainville se questionne sur la pertinence de frapper l'ensemble des employés de l'État, y compris ceux des établissements de santé, d'une interdiction de port de signes religieux, «clause grand-père» ou pas. «Il y a une discussion à y avoir», a-t-il soutenu.

Mais, chose certaine, les employés de l'État en position d'autorité — juges, procureurs, policiers, gardiens de prison —, mais aussi ceux «en autorité auprès des enfants» — enseignantes et éducatrices en services de garde — devraient s'abstenir d'afficher un symbole religieux au boulot.

Le député de Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier, n'en démord pas. L'auteur du projet de loi 60 «est allé trop loin» dans la liste des organismes publics et parapublics touchés par l'interdiction de signes religieux, a-t-il fait valoir en point de presse. «Ce n'est certainement pas une mesure que je souhaiterais voir réapparaître», a-t-il ajouté, disant souscrire à une «position plus modérée».

La charte des valeurs québécoise a été une occasion manquée pour le gouvernement péquiste d'ériger le Québec comme un véritable État laïque. «J'aurais souhaité mettre ce débat derrière nous pour enfin avoir un État laïque et avoir des réponses aux accommodements raisonnables, chose que nous n'avons toujours pas aujourd'hui.»

Le député de Saint-Jérôme, Pierre Karl Pélaudeau, a aussi dit regretter que le projet de loi 60 ait terminé en queue de poisson son parcours législatif. «Malheureusement l'élection a fait en sorte que le processus ne s'est pas complété. Il aurait certainement été enrichi par une commission parlementaire», a-t-il dit dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Le candidat pressenti à la succession de Pauline Marois s'est toutefois fait avare de commentaires jeudi sur sa vision de la «souveraineté identitaire».

## «Faisons tout ce qui fait consensus»

Pour Bernard Drainville, «il y a moyen d'en arriver à une laïcité qui est consensuelle, rassembleuse». D'ailleurs, la course à la chefferie au PQ sera l'occasion de débattre de «la manière» de consacrer le «principe de la laïcité» au Québec, qui fait consensus au sein de la population québécoise. «On va avoir un débat, c'est évident. [...] Actuellement, on est dans les limbes», a insisté M. Drainville, dans un clin d'œil au gouvernement libéral. «[Il] s'est engagé à déposer un projet de loi sur la neutralité religieuse de l'État. Il ne l'a toujours pas fait», a-t-il déploré.

La ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, fera connaître un projet de loi sur la neutralité religieuse de l'État, prévoyant des mesures d'encaissement des accommodements et de lutte contre l'intégrisme religieux. «Il est en rédaction. L'objectif est de le déposer le plus rapidement possible à l'Assemblée nationale», a indiqué l'attachée de presse de Mme Vallée, Jolyane Pronovost.

Le gouvernement du Québec a «tellement de choses à faire» afin d'«avancer dans la laïcité», selon Jean-François Lisée. Pour l'heure, «faisons tout ce qui fait consensus», comme l'insertion de balises encadrant les demandes d'accommodements religieux, a-t-il suggéré.

Pour y arriver, le PQ doit «être à l'écoute des citoyens» afin de miser sur les «valeurs» bénéficiant d'un «large, large consensus au Québec», a argué la députée de Vachon, Martine Ouellet.

Le Devoir

« L'élection a fait en sorte que le processus ne s'est pas complété. Il aurait certainement été enrichi par une commission parlementaire. »

Le député péquiste Pierre Karl Pélaudeau

## Rectificatif

Dans le texte «Paradis fiscaux: qu'attend le Canada pour agir?», publié en page A 7 dans notre édition du jeudi 13 novembre 2014, une erreur technique a fait disparaître le nom de famille du président de la FTQ, Daniel Boyer, l'un des signataires de cette lettre. Nos excuses pour cette erreur.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

**La rédaction**  
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

**Publicité**  
Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

**Avis publics et appels d'offres**  
Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

**Petites annonces et publicité par regroupement**  
Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

**Abonnements** (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)  
Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

**Agenda culturel**  
Par courriel agenda@ledevoir.com